

JOURNAL HELVETIQUE
O U
RECUEIL

D E
PIECES FUGITIVES DE LITERATURE
CHOISIE ;

De Poësie ; de Traits d'Histoire ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la République des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Pays Etrangers.

¹
DEDIÉ AU ROI.

A O U T 1 7 6 4.



NEUCHATEL,
Chez JEAN FREDERIC HUGI.

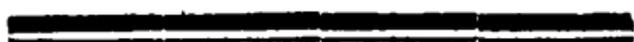
—
MDCCLXIV.



JOURNAL HELVETIQUE.



A O U T 1764.



E X A M E N

*Du Chapitre XII. d'un TRAITE' SUR LA
TOLERANCE , imprimé en 1764. sans
nom de lieu ni d'Auteur.*

LE plaisir que m'a causé la lecture de cet Ouvrage auroit été parfait, si je n'y avois pas trouvé, en divers endroits, & particulièrement dans le douzième Chapitre, des raisonnemens qui m'ont paru tendre à ébranler la foi des personnes peu instruites sur la divinité des Livres du Vieux & du Nouveau Testament. Plus

l'Anonime fait admirer la force & les graces de son stile, plus il se montre, à certains égards, judicieux Philosophe, grand Littérateur, & fidèle Ami de la Raison & de l'Humanité, plus aussi est-il à craindre que bien des gens ne se laissent prendre aux doutes recherchés qu'il a soin de proposer, come venant de plusieurs Commentateurs & Critiques, pendant que, si l'on veut l'en croire, il se soumet humblement aux enseignemens de l'Eglise. C'est cette crainte qui m'a déterminé à relever ici quelques raisonnemens de cet Auteur.

„ Gardons nous, *dit il*, de rechercher
 „ ici, pourquoi Dieu a substitué une
 „ Loi nouvelle, à celle qu'il avoit donnée
 „ à MOISE, & pourquoi il avoit coman-
 „ dé à MOISE plus de choses qu'au Pa-
 „ triarche ABRAHAM, & plus à ABRAHAM
 „ qu'à NOE'. Il semble qu'il daigne se
 „ proportioner aux tems, & à la popu-
 „ lation du genre humain : C'est une
 „ gradation paternelle; mais ces abîmes
 „ sont trop profonds pour nôtre débile
 „ vue; tenons-nous dans les bornes de
 „ nôtre sujet : Voyons d'abord ce qu'é-
 „ toit l'intolérance chez les Juifs.

L'Apôtre ST. PAUL n'a-t-il pas prévenu nos recherches sur ces questions, lors-

qu'il a dit, dans son Epitre aux Galates, (ch. III. v. 15. & suivans :) *Je me servirai, mes Frères, d'une comparaison prise des choses humaines. Lorsqu'un traité, qui n'a été fait que par des homes, a été bien confirmé, personne ne le casse, ni n'y ajoute. Or les promesses ont été faites à ABRAHAM, & à l'Issu de lui. Dieu ne dit pas, & aux Issus de toi, comme s'il eût parlé de plusieurs; mais comme il s'agit d'un seul, & à l'Issu de toi, dit il, qui est JESUS-CHRIST. Je dis donc, qu'une alliance que Dieu a auparavant confirmée en vue de JESUS-CRIST, ne peut avoir été annullée, ni la promesse abolie par la Loi, qui n'est venue que quatre cent trente ans après. Car si l'héritage s'obtenoit par la Loi, ce ne seroit plus par la promesse. Cependant c'est par la promesse, que Dieu l'a donné à ABRAHAM.*

A quoi donc sert la Loi? Elle a été ajoutée à la Promesse, à cause des transgressions, jusqu'à ce que vint cet Issu, à qui les promesses ont été faites, & elle a été remise par les Anges, entre les mains d'un Médiateur. Mais le Médiateur ne l'est pas d'une seule Partie, & Dieu est l'un des Contractans.

La Loi donc seroit-elle contraire aux Pro-

messes de Dieu? Point du tout; car si Dieu avoit don  une Loi qui e t le pouvoir de vivifier, certainement on seroit justifi  par cette Loi. Au lieu que l'Ecriture a convaincu tout le monde de p ch ; afin que les biens promis fussent don s   ceux qui croient,   cause de leur foi en JESUS-CHRIST. Mais avant que la foi vint, nous  tions renferm s sous la garde de la Loi, jusqu'  la manifestation de cette foi, qui devoit  tre r v l e. De sorte que la Loi a  t  n tre P dagogues, pour nous mener   JESUS-CHRIST; afin que nous fussions justifi s par JESUS-CHRIST. Mais la foi  tant venue, nous ne sommes plus sous ce P dagogues.

Voyez dans l'Ep tre m me, la suite du raisonnement de l'Ap tre, qui ne craint point d'exposer   n tre d bile vue, ces profondeurs de la Sagesse divine; & qui montre que c'est en  fet la favorable dispensation d'un P re, qui se proportionne, non pas   la population du monde, mais au d veloppement, &   la maturit  de l'esprit humain.

L'Anonime nous dit dans sa note, que Dieu d clara   NOE', qu'il tireroit vengeance de tous les animaux qui auroient r pandu le sang de l'homme. L'animal d stitue de raison, qui r pand le sang d'un homme, peut-il  tre l'objet d'une vengeance pro-

prement dite? Blesse-t-il quelque droit, qui lui soit connu? Transgresse-t-il quelque loi qui lui ait été imposée? Dieu s'exprime autrement dans l'hébreu : *Certainement*, dit-il, *je vengerai votre sang, le sang de vos personnes, je le vengerai par le moyen de quelque animal que ce soit, ou par la main d'un autre homme: Je vengerai le sang d'un homme, par la main de quelqu'un de ses Frères.*

Au lieu de suivre notre Auteur dans sa digression, sur l'ame des bêtes, revenons à ce qu'il dit, de ce qu'étoit l'intolérance chez les Juifs. „ Il est vrai, continue-t-
 „ il, (page 103) que dans l'Exode, les
 „ Nombres, le Lévitique, le Deuterono-
 „ me, il y a des Loix très sévères sur
 „ le culte, & des châtimens plus sévères
 „ encore. Plusieurs Comentateurs ont de
 „ la peine à concilier les récits de MOISE,
 „ avec les passages de JEREMIE & d'A-
 „ MOS, & avec le célèbre discours de ST.
 „ ETIENNE, rapporté dans les Actes des
 „ Apôtres. AMOS dit (chap. V. v. 26.)
 „ que les Juifs adorèrent toujours dans
 „ le désert *Moloch*, *Remphan*, & *Kium*,
 „ JEREMIE (ch. VII. v. 22.) dit ex-
 „ pressément, que Dieu ne demanda au-
 „ cun sacrifice à leurs Pères, quand ils

„ sortirent d'Egypte. ST. ETIENNE , dans
 „ son discours aux Juifs , s'exprime ainsi :
 „ Ils adorèrent l'armée du Ciel: Ils n'o-
 „ frèrent ni sacrifices , ni hosties dans le
 „ désert , pendant quarante ans; ils por-
 „ tèrent le Tabernacle du Dieu MOLOCH,
 „ & l'astre de leur Dieu REMPHAN.

Aucun des Comentateurs que j'ai lûs ,
 ne m'a paru tant embarrassé à concilier les
 récits de MOISE , avec les passages d'A-
 MOS , & avec le discours de ST. ETIENNE.
 Dans l'hébreu d'AMOS , Dieu dit , *Est-ce*
à moi , Maison d'Israel , que vous avez offert
des sacrifices & des oblations dans le Dé-
sert , durant quarante ans , pendant que
vous portiez le Tabernacle de votre MO-
LOCH , & vos Images semblables à celles de
Javan () , avec l'étoile dont vous vous étiez*
fait à vous mêmes votre Dieu ? Peut-on
 conclure de ces paroles , citées plus exac-
 tement par ST. ETIENNE , que par notre
 Anonyme , dans ce qu'il rapporte du dis-
 cours de ce Diacre aux Juifs , peut-on ,
 dis je , conclure de ces paroles , que les

(*) Du mot hébreu *Kion* ou *Kian* qu'on
 peut lire *Ke ion* ou *Ke-javan* , ce qui signifie
 semblables à celle des Grecs , *tanquam Jonia* ,
 vel *Javanis* ; les septante en prenant la lettre
Kaph pour un *resh* en ont fait d'abord *Ré-*
van , puis *Réphan* & *Remyhan* .

Israélites n'avoient point offert de sacrifices à Dieu dans le Désert, pendant quarante ans? La suite du discours ne montre-t-elle pas, que dans ces mots, *Est-ce à moi*, Dieu veut dire, *Est-ce à moi seul?* Ignore-t-on que Dieu veut être servi sans partage? Ne fait-on pas, qu'il rejette absolument tout culte qu'on lui rend en public, pendant qu'on adore en secret quelque autre Etre que lui? N'est-ce pas en ce sens, & suivant ce principe, que quelques uns des Anciens d'Israël, étant venus chez EZECHIEL pour consulter Dieu, il leur répondit, *Est-ce pour me rechercher que vous êtes venus? Je jure par ma propre vie, dit le Seigneur l'Eternel, que je ne suis point l'objet de vos recherches.* EZECH. XX. v. 1--3.

Le passage de JEREMIE présente, il est vrai, une difficulté dans toutes nos versions; mais non pas dans l'Hébreu, qui doit être traduit: *Voici ce que dit l'Eternel des armées le Dieu d'Israël. Ajoutez vos cruels holocaustes à vos Sacrifices idolatres, & faites dévorer aux flames la chair de vos enfans: Come si je n'avois pas parlé à vos Pères, & si je ne leur avois pas prescrit des Loix, quand je les eû fait sortir d'Egypte, contre ceux qui ordoneroient un tel holocauste & un tel sacrifice.* Voiez ces

Loix *Lévit.* XVIII. *ŷ.* 21. XX--2. *Deuter.* XII. *ŷ.* 31. & XVIII. *ŷ.* 10. Et pour vous convaincre, que je traduis fidèlement ce passage de JEREMIE, lisez avec attention ce que Dieu dit dans ce même chapitre au *ŷ.* 31.

„ D'autres Critiques, poursuit nôtre
 „ Auteur, infèrent du culte de tant de
 „ Dieux étrangers, que ces Dieux furent
 „ tolérés par MOISE, & ils citent en preuves ces paroles du Deuteronome: Quand
 „ vous ferez dans la terre de Canaan,
 „ vous ne ferez point come nous faisons
 „ aujourd'hui, où chacun fait ce qui lui
 „ semble bon. *Deuter.* XII. *ŷ.* 8.

„ Ils apuient leur sentiment sur ce qu'il
 „ n'est parlé d'aucun acte religieux du
 „ Peuple dans le Désert, point de Pâque
 „ célébrée, point de Pentecôte, nulle mention qu'on ait célébré la fête des Tabernacles, nulle prière publique établie; enfin la circoncision, ce sceau de l'Alliance de Dieu avec ABRAHAM, ne fut point pratiquée.

„ Ils se prévalent encore de l'histoire
 „ de JOSUE. Ce Conquérant dit aux
 „ Juifs; l'option vous est donnée: Choisissez quel parti il vous plaira, ou d'adorer les Dieux que vous avez servis dans le Pays des Amoréens, ou ceux

„ que vous avez reconus en Mésopota-
 „ mie : Le Peuple répond : Il n'en fera
 „ pas ainsi, nous servirons ADONAI. JO-
 „ SUE' leur repliqua : Vous avez choisi
 „ vous-mêmes ; ôtez donc du milieu de
 „ vous les Dieux étrangers. Ils avoient
 „ donc eû incontestablement d'autres
 „ Dieux qu'ADONAI sous MOISE.

„ Plusieurs Ecrivains concluent témé-
 „ rairement de ce passage, que le chapi-
 „ tre concernant le veau d'or, (qui
 „ n'est autre chose que le Dieu APIS) a
 „ été ajouté aux livres de MOISE, ainsi
 „ que plusieurs autres chapitres.

„ ABEN-EZRA fut le premier qui crut
 „ prouver, que le Pentateuque avoit été
 „ rédigé du tems des Rois : Il se fonde
 „ sur plusieurs passages. Le Cananéen
 „ étoit alors dans ce Pays. La Montagne
 „ de *Moria* apellée la montagne de Dieu.
 „ Le lit de OG Roi de Bazan se voit en-
 „ core en *Rabath*, & il apella tout ce
 „ Pays de Bazan, les villes de Jair jus-
 „ qu'aujourd'hui. Il ne s'est jamais vû
 „ de Prophète en Israël come MOISE. Ce
 „ sont ici les Rois qui ont régné en
 „ Edom avant qu'aucun Roi règnat sur
 „ Israël. Il prétend que ces passages,
 „ où il est parlé de choses arrivées après
 „ MOISE, ne peuvent être de MOISE.

„ On répond à ces objections, que ces
 „ passages sont des notes ajoutées long-
 „ tems après par les copistes. *Volaston* ,
 „ *Colins* , *Tindale* , *Shaftsburî* , *Bolingbroke* ,
 „ & beaucoup d'autres ont allègué, que
 „ l'art de graver ses pensées sur la pierre
 „ polie, sur la brique, sur le plomb, ou
 „ sur le bois, étoit alors la seule ma-
 „ nière d'écrire; ils disent que du tems
 „ de MOÏSE, les Chaldéens & les Égyptiens
 „ n'écrivoient pas autrement; qu'on
 „ ne pouvoit alors graver que d'une ma-
 „ nière très abrégée, & en hiéroglyphes,
 „ la substance des choses qu'on vouloit
 „ transmettre à la postérité, & non pas
 „ des histoires détaillées; qu'il n'étoit pas
 „ possible de graver de gros livres dans
 „ un Désert, où l'on changeoit si sou-
 „ vent de demeure, où l'on n'avoit per-
 „ sone qui pût ni fournir des vêtemens,
 „ ni les tailler, ni même racomoder les
 „ sandales, & où Dieu fut obligé de
 „ faire un miracle de quarante années,
 „ pour conserver les vêtemens & les chaus-
 „ sures de son Peuple. Ils disent qu'il
 „ n'est pas vraisemblable, qu'on eût tant
 „ de graveurs de caractères, lors qu'on
 „ manquoit des Arts les plus nécessaires,
 „ & qu'on ne pouvoit même faire du pain.
 „ Et si on leur dit que les colons du

» Tabernacle étoient d'airain, & les cha-
 » pitaux d'argent massif, ils répondent ,
 » que l'ordre a pû en être donné dans le
 » Désert ; mais qu'il ne fut exécuté, que
 » dans des tems plus heureux.

Les Critiques qui prétendent que MOÏSE ait toléré le culte des Dieux étrangers, devroient en apporter quelque meilleure preuve que le huitième verset du chapitre douzième du Deuteronomie, qui contient des paroles que MOÏSE dit au Peuple, dans le Pays de Moab, au delà du Jourdain, après avoir défait SIHON Roi Amorréen, & OG Roi de Basan; & avoir donné leur Pays à deux Tribus & demi. Ce Législateur, ayant par'le du lieu que Dieu choisiroit de l'autre côté du Jourdain pour y établir son culte, dit à ses Auditeurs : *C'est là que vous mangerez, devant l'Eternel votre Dieu, & que vous vous réjouirez, vous & vos familles, de ce que l'Eternel votre Dieu vous aura bénis dans tous les travaux de vos mains. N'y ferez-vous pas, ajoute-t il, tout ce que nous faisons aujourd'hui ici, chacun tout ce qui est droit à ses yeux!* Que pouvoient faire MOÏSE, & les Israélites, après les glorieuses victoires que Dieu venoit de leur acorder, sur deux Rois beliqueux, sinon de lui en rendre leurs actions de grâces, avec les plus vifs

transports de joie? N'étoit-ce pas là ce que chacun d'eux aprouvoit du fond de son cœur? Voiez *Deuter. I. v. 5.*

S'il y a donc des Ecrivains qui concluent de ce passage, que plusieurs chapitres, & en particulier celui qui concerne le veau d'or, ont été ajoutés aux Livres de MOISE, c'est non-seulement une conclusion téméraire, ainsi que le reconoit l'Anonime, c'est en même tems une supposition impossible, & dont l'absurdité faute aux yeux. A qui persuadera-t-on jamais, qu'une Nation entière, une Nation indocile, telle qu'étoit la Nation Juive, eût laissé ajouter à ses fastes, une histoire qui la couvroit d'un opiofre éternel? Est-ce ainsi qu'ils laisseroient ajouter à leurs livres sacrés des choses difamantes pour eux ou pour leurs Pères? Conoit-on là le cœur humain? A l'égard de ce qu'on assure si positivement, que le veau d'or n'est autre que le Dieu APIS, c'est une chose bien facile à dire, mais très difficile à prouver.

Coment ose-t-on soutenir, qu'il n'est parlé d'aucun acte religieux du Peuple d'Israël dans le Désert? Avant la publication de la Loi, on voit déjà JETHRO, Beau-Père de MOISE, offrir à Dieu un holocauste & des sacrifices, & AARON avec

tous les Anciens d'Israël venir manger avec lui devant Dieu. Exod. XVIII. v. 12. Quoi! on aura dressé un Tabernacle, on l'aura consacré le premier jour du premier mois de la seconde année, Dieu en aura pris possession par la nuée glorieuse qui vint le couvrir, (Exod. XL.) & le Peuple ne lui aura rendu dès lors aucun culte? Seroit ce donc pour néant qu'AA-RON & ses Fils avec les Lévites auroient été instalés avec tant de cérémonies dans les diverses fonctions de leur Ministère? Par tout où il y a un Sanctuaire dédié, des Autels dressés, des Ministres sacrés établis, des jours solennels marqués pour des convocations & des lectures saintes, il y a aussi, je pense, un culte public régulièrement célébré. Mais, dit-on, point de Pâque. Où sont, je vous prie, vos yeux? Lisez le chapitre neuvième du livre des Nombres, & rougissez de la précipitation de votre plume. Ils immolèrent donc & mangèrent l'agneau pascal au Désert de Sinai, le quatorzième jour du premier mois de la seconde année après leur sortie d'Egypte; mais ils ne purent pas manger pendant sept jours des pains sans levain, puisque Dieu leur donoit la manne au lieu de pain. S'ils célébraient la Pâque, ils ne négligèrent pas sans doute

de célébrer aussi la Pentecôte , autant qu'ils pouvoient le faire, c'est à dire sans s'aquiter de l'ofrande des deux pains. Pour la fête des Tabernacles, n'avoit elle pas été instituée pour leur postérité, afin qu'elle se souvint que Dieu avoit fait habiter ses Pères sous des tentes dans le Désert ?

A l'égard de la circoncision , il est bien évident qu'ils ne pouvoient pas la pratiquer, pendant qu'ils se trouvoient en pleine marche, ou qu'ils étoient du moins incertains du moment où Dieu leur doneroit de jour ou de nuit le signal du départ, pour aller camper ailleurs. Dieu auroit pû, il est vrai, leur donner des ordres à ce sujet, come il le fit ensuite à Guilgal, mais il leur réserva jusqu'alors cette opération douloureuse, afin de leur faire mieux sentir en ce lieu-là, toute la grandeur de sa protection, pour ainsi dire sous les yeux de leurs ennemis, qui n'osèrent pas venir les égorger, dans le tems qu'ils étoient tous hors d'état de se défendre.

C'est bien mal à propos, que les Critiques se prévalent de l'histoire de JOSUE', pour prouver que les Juifs avoient eû, autrement qu'en secret, d'autres Dieux qu'ADONAI

qu'ADONAI sous MOISE. Toute la conduite de MOISE, dans l'affaire du veau d'or, démontre qu'il étoit incapable de tolérer une transgression si manifeste & si audacieuse des deux premiers commandemens de la Loi. Mais rapportons tout au long l'histoire de JOSUE' par laquelle on croit prouver que MOISE ferma les yeux sur la passion du Peuple pour les Dieux étrangers. Après avoir exhorté les Juifs, à craindre l'Eternel & à le servir, avec intégrité & avec confiance, JOSUE' leur dit :

Que si vous ne vous trouvez pas bien de servir l'Eternel, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir, ou les Dieux que vos Pères ont servis lors qu'ils étoient au de-là du fleuve, ou les Dieux des Amorréens dans le Pays desquels vous habitez. Pour moi, & ma maison nous servirons l'Eternel.

Le Peuple répondant lui dit : Loin de nous la pensée d'abandonner l'Eternel, pour servir d'autres Dieux. Car c'est l'Eternel nôtre Dieu, qui nous a lui même tirés, nous & nos Pères du Pays d'Egypte, de ce lieu où nous étions esclaves; qui a fait devant nos yeux ces grands prodiges, & qui nous a gardés dans tout le chemin où nous avons marché, & parmi tous les Peuples entre

lesquels nous avons passé. C'est encore l'Eternel qui a chassé de devant nous toutes ces Nations, & les Amorréens qui habitoient dans ce Pays. Nous aussi nous servirons l'Eternel ; car c'est lui qui est nôtre Dieu.

JOSUE' repliqua au Peuple : Vous ne pourrez servir l'Eternel, parce que c'est le Dieu des Saints, que c'est un Dieu jaloux, qui ne tolère point vos révoltes & vos péchés. Quand vous abandonerez l'Eternel, pour servir les Dieux de l'étranger, il se détournera aussi-tôt de vous ; il vous affigera, & vous consumera, après le bien qu'il vous a fait. Le Peuple dit là dessus à JOSUE'. Cela n'arrivera point, parce que nous servirons l'Eternel.

Alors JOSUE' dit au Peuple : Vous serez témoins contre vous mêmes que vous avez vous mêmes choisi pour vous l'Eternel, afin de le servir. Ils répondirent à l'instant : Nous en serons témoins. Otez donc maintenant, leur dit JOSUE', les Dieux de l'étranger, qui est au milieu de vous, & faites prendre à vôtre cœur l'essor vers l'Eternel, le Dieu d'Israël. Le Peuple répondit encore à JOSUE' : Nous servirons l'Eternel nôtre Dieu & nous obéïons à sa voix.

Est-il fait la moindre mention de MOÏSE dans tout ce récit ? Comment y peut-on trouver du fondement à conclure que les

Juifs avoient eû incontestablement sous les yeux d'autres Dieux qu'ADONAI? J'y vois uniquement que par un tour ingénieux, & pour atacher plus fortement ce Peuple au service du seul vrai Dieu, JOSUE' leur laisse en aparence la liberté d'abandonner son culte, pour servir, ou les faux Dieux, que leurs Ancêtres avoient adorés au de-là de l'Euphrate, ou les Dieux des Amorréens dans le Pays desquels ils habitoient; Amorréens qu'ils n'avoient pas entièrement chassés, puisqu'il y en avoit encore au milieu d'eux, en quelques endroits, savoir à *Har heres*, à *Ajalon* & à *Salebirn* (*Jug. I. V. 35.*) C'est dans la même vue qu'il leur représente si bien, que Dieu ne veut pas qu'on lui associe aucune autre divinité; & sur l'éloignement que les Israélites lui témoignent avoir, pour tout autre service que celui du Seigneur, ce sage Conducteur les exhorte à lui doner entièrement leur cœur, & à ne laisser subsister dans leur Pays aucun de ces faux Dieux, que le reste des Amorréens adoroit encore. Il faut bien remarquer, que c'est sur la fin de son Gouvernement, & peu de tems avant sa mort, que ce Conquérant tint ce discours au Peuple. En ce tems-là,

les Juifs n'étoient point idolâtres. L'Écriture leur rend témoignage, qu'ils servirent l'Éternel, pendant tout le Gouvernement de JOSUE', & de tous les anciens qui vécutent après lui, & qui avoient connu toutes les œuvres merveilleuses, que l'Éternel avoit faites pour Israël. *Jos. XXIV. v. 31.*

Il est tems d'examiner ce qu'on nous dit d'ABEN EZRA. Puis que ce Rabin qui vivoit au douzième Siècle de l'Ere Chrétienne, est le premier qui ait osé prétendre, que le Pentateuque avoit été rédigé long-tems après MOISE, il faudroit qu'il alléguât des raisons bien fortes, pour nous persuader une chose si difficile à croire. Le premier passage sur lequel il se fonde, se trouve *Gen. XII. v. 6.* qu'on a traduit : *ABRAHAM passa dans le Pays, jusqu'au lieu de Sichem, jusqu'à la plaine de Moré, & le Cananéen étoit alors dans ce Pays.* La difficulté s'évanouira, si l'on traduit plus fidèlement. *ABRAHAM s'avança dans le Pays, jusqu'au lieu de Sichem, jusqu'au chêne du Docteur; car ce Cananéen étoit alors dans cette contrée.* MOISE nous apprend ainsi, pourquoi ABRAHAM alla d'abord dans le territoire de *Sichem*. C'étoit pour y voir & entendre un Cananéen, que son grand savoir avoit rendu célèbre, & qui

donoit alors ses instructions sous un chêne, qu'on apelloit à cause de cela, *le chêne du Docteur* ; come on apella dans la suite *le palmier de Débora*, celui sous lequel cette Prophèteffe s'asseïoit, pour juger les différens des Israelites : *Jug. IV. v. 5.* En disant, que ce Cananéen étoit alors dans cette contrée, l'Historien sacré nous fait entendre, qu'il n'étoit pas originaire de Sichem, ou que du moins, il n'y demeuroit pas toujours. Il alloit sans doute d'un lieu à l'autre pour se faire de nouveaux Disciples.

Nôtre Rabin d'Espagne ne veut pas, que ce qui est dit de la montagne de *Morija* ait été écrit par MOÏSE : *ABRAHAM nomma ce lieu-là, l'Eternel y pourvoira, c'est pourquoi l'on dit aujourd'hui qu'il sera pourvu en la montagne de l'Eternel. Gen. XXII. v. 14.* *ABRAHAM*, après avoir offert à Dieu en holocauste au lieu de son Fils *ISAC*, le béliet qu'il trouva arrêté par les cornes à un buisson, conut par l'esprit prophétique, que cette montagne seroit le lieu que Dieu choisiroit dans la suite des tems, pour y établir son culte, & voulant laisser à sa postérité, une es-pèce de monument de cette conoissance qu'il venoit de recevoir d'en haut, *il nomma*

cette montagne, l'Eternel y si sera vû, c'est pourquoi, ajoute MOISE, on dit aujourd'hui que l'Eternel sera vû sur cette montagne. Voir l'Eternel, dans le stile des Hébreux, c'est l'adorer dans son Sanctuaire. Le pieux Roi EZECHIAS s'écrioit dans la maladie mortelle dont il fut guéri: *Ne verrai-je plus l'Eternel, l'Eternel, dans la terre des vivans?* Pour dire, N'aurai-je plus le bonheur de me prosterner devant Dieu, dans son Temple? *Esa. XXXVIII. v. 11.* Les Juifs comprirent donc parfaitement la pensée d'ABRAHAM, puis qu'ils disoient, *que l'Eternel seroit vû sur la montagne, où il avoit éprouvé la foi de ce Patriarche.* Ce fut en éfet sur la montagne de *Morija* que fut bâti dans la suite le Temple de SALOMON; (*II. Cron. III. v. 1.*) après que le lieu en eût été montré à DAVID son Père, dans l'aire d'ORNAN Jébusien. *I. Cron. XXI. v. 26. & XXII. v. 1.* C'est une montagne que MOISE ne put voir, quoi qu'il eût demandé à passer le Jourdain, pour la contempler. *Deuter. III. v. 25 & 26.*

Soit que OG Roi de Bazan, voyant les Israelites s'avancer contre lui, eût envoyé son lit de fer, avec ses meilleurs éfets dans la ville capitale des Ammonites, ou que ces Peuples l'eussent acheté des Juifs

après sa défaite, come un meuble curieux; de quelque manière que ce lit eût été transporté à *Raba*, falloit-il une main postérieure à celle de MOÏSE, pour apprendre come en passant aux lecteurs, que ce lit se trouvoit là?

Puisque ST. PIERRE à bien pû dire, quarante & quelques jours après la mort de JUDAS, que les habitans de Jérusalem apeloient en leur langue *Aceldama*, le *champ du sang*, que ce traître s'étoit aquis du prix de son crime. (*Act. I. v. 19.*) MOÏSE aussi aura bien pû dire, quelques mois après l'événement, JAÏR a appelé jusqu'à aujourd'hui de son nom le Pays de *Bazan*, les bourgs de *Jair*?

Il est bon de favoir, que les livres historiques du Vieux Testament, qui furent écrits successivement par des homes inspirés, ne faisoient d'abord dans le Canon sacré, qu'un seul & même Ouvrage, dont les différentes parties n'étoient ni distinguées par des titres, ou noms d'Auteurs, ni divisées come elles le sont aujourd'hui, en livres, sections ou chapitres & versets. Ceux qui firent ensuite la séparation des Ecrits de MOÏSE d'avec celui de JOSUE', & de l'histoire de JOSUE' d'avec celle des Juges, ne prirent pas

garde, que ce qui fait à présent le dernier chapitre du Pentateuque, doit être naturellement le premier chapitre de l'histoire de JOSUE', & que les cinq derniers versets qui font la cloture du livre de JOSUE', doivent être mis à la tête du livre des Juges. Les Critiques qui font tant de bruit des additions qu'ils prétendent avoir été faites par des mains postérieures aux Ecrits sacrés, devroient-ils se prévaloir de ces légères inadvertences des Copistes, qui ne changent rien dans le fond à l'ordre des paroles, & ne peuvent paroître d'aucune conséquence à un Lecteur attentif & judicieux?

Au lieu de ces mots, il ne s'est jamais vû en Israël de Prophète come MOISE, je trouve dans l'hébreu sans points ces paroles : *Au reste ne s'élèvera-t-il pas en Israël, un Prophète semblable à MOISE; puis qu'ils auront connu l'un & l'autre l'Eternel face à face, en conformité de tous les miracles, & les prodiges que l'Eternel l'envoya faire dans le Pays d'Egypte, devant PHARAON & devant ses Serviteurs, aussi bien que devant tout son Pays; & en conformité de toute cette main forte qu'il déploya, & de toute cette grande terreur, qu'il répandit à la vue de tout Israël?* Deuter. XXXIV. v. 10-12.

Lorsque MOÏSE dit ; (Gen. XXXVI. v. 31) *Voici les Rois qui ont régné dans le Pays d'Edom, avant le règne du Roi des Enfans d'Israël*, parle-t-il de Rois d'Israël en nombre pluriel ? Ne désigne-t-il pas son propre Gouvernement sous le nom d'un *règne*, qu'il exerçoit effectivement avec un pouvoir surnaturel ? ou plutôt, ne désigne-t-il pas *la Théocratie*, le Gouvernement de Dieu lui même, qui avoit daigné se déclarer par tant de miracles & de prodiges, *le Roi d'Israël* ? Quand les Israélites eurent demandé à SAMUEL, qu'il établit un Roi sur eux, come en avoient toutes les autres Nations, Dieu ne dit-il pas à ce Prophète ? *Ce n'est pas vous, mais c'est moi qu'ils rejettent ; afin que je ne règne plus sur eux.* II. Sam. VIII. v. 7. Tantôt ESAÏE s'exprime en ces termes, *Voici ce que dit l'Eternel, le Roi d'Israël ; car son Rédempteur est l'Eternel des armées.* Esa. XLIV. v. 6. ; tantôt Dieu lui-même nous dit, *Moi l'Eternel je suis votre Saint, le Créateur d'Israël votre Roi.* Esa. XLIII. v. 15. Voyez encore *Deuter. XXXIII. v. 4. & 5.* C'est donc sans aucune nécessité, qu'on répond aux objections d'ABEN-EZRA, que les passages sur lesquels il se fonde, sont des Notes ajoutées longtems après par les Copistes. Les éclaircissens.

que je viens de donner, démontrent suffisamment, que dans tous ces passages, bien traduits & bien expliqués, il n'y a pas un seul mot, que MOÏSE lui même n'ait pû écrire. Oserois-je demander à l'Auteur du traité sur la Tolérance, si *Volaston*, *Colins*, *Tindale*, *Shaftsbury*, *Bolingbroke*, & tous les autres Critiques de cette espèce, étoient contemporains de MOÏSE, & s'ils avoient voyagé dans son Siècle en Asie & en Afrique, pour nous dire avec tant d'affurance, que l'art de graver ses pensées sur le bois, la pierre, ou le métal, étoit alors la seule manière d'écrire? Quand il seroit vrai, que les Chaldéens & les Egyptiens n'écrivoient pas autrement, s'ensuivroit-il de-là, que MOÏSE n'eût pû découvrir, par son propre génie, ou par le secours de l'Esprit Divin, une manière plus aisée de peindre la parole, & de parler aux yeux? Y auroit-il de l'absurdité à suposer, qu'il l'eût aprise des Madianites, ou des Edomites? L'art d'écrire n'étoit pas inconnu du tems de JOB, qui en fait mention. Pourquoi ces grands Aristarques d'Angleterre, ne nous disent-ils pas aussi, que le Pentateuque ne peut avoir été écrit qu'après la conquête de l'Asie par CYRUS, puis qu'avant ce tems-là, les Grecs n'avoient encore aucun ouvrage

en prose? Les Livres de MOÏSE, qui ne sont pas petits, & qui contiennent des histoires peu honorables à sa Nation, & si détaillées, qu'il n'étoit guère possible de les graver dans un Désert; ces Livres existent, & sont depuis l'antiquité, entre les mains, non seulement des Juifs; mais aussi des Samaritains, & ces deux Peuples, quoi qu'ennemis l'un de l'autre, & des Chrétiens, s'accordent avec nous à les attribuer à ce Législateur, & à les regarder come divins. Cet accord auroit-il été si constant & si parfait, si la certitude des faits merveilleux, qui y sont rapportés, n'eût été bien constatée de Siècle en Siècle, par une tradition que rien ne rendoit suspecte, puis que MOÏSE avoit expressément défendu dans ses écrits, d'en rien retrancher, ni d'y rien ajouter; & qu'il avoit recommandé de la manière la plus forte aux Pères de famille, de ne rien laisser ignorer à leurs enfans de ce qui y étoit contenu; mais de les en instruire soigneusement, en tout tems & en toute occasion, afin qu'ils aprissent à craindre l'Eternel & à le servir, & qu'ils ne fussent pas une Nation opiniâtre & rebelle; mais fidèle à un Dieu, qui avoit fait tant de merveilles en leur faveur? Ne faut-il pas, que les Juifs aient été bien-

perfuadés de la vérité de tous les faits rapportés par MOÏSE, pour se foumettre à tant d'Ordonances onéreuses, que ce Législateur leur imposoit? Après avoir si souvent transgressé les Loix, seroient-ils toujours revenus en subir le joug, s'ils n'avoient pas reconu dans ce qui leur étoit arrivé, l'exact acomplissement des prédictions de MOÏSE? Ne voyons nous pas encore en ce tems-ci, dans le long exil de cette Nation si méprisée, la certitude des saints Oracles, que nous a transmis cet home de Dieu? Et n'en verrons nous pas un jour, & peut être plutôt qu'on ne pense, la plus évidente & pleine confirmation, dans le glorieux rétablissement de ce Peuple en sa patrie, dès qu'il se condannera lui-même pour avoir rejeté avec tant d'obstination, le grand Prophète, dont MOÏSE n'étoit qu'un Serviteur, envoyé pour l'anoncer, & pour en être la figure?

Dire que dans le Désert, les Juifs n'avoient personne qui pût, ni fournir des vêtemens, ni les tailler, ni même racomoder les sandales; & que Dieu fut obligé de faire un miracle de quarante années pour conserver les vêtemens & les chauffures de son Peuple; c'est se faire des idées bien étranges de leur état. Le Ta-

bernacle , qui fut construit dans ces lieux solitaires , étoit un vrai chef d'œuvre , qui fuffit , pour prouver qu'ils ne manquoient là , ni d'artifans habiles , ni de matériaux à façonner. Les vêtemens des Sacrificateurs & des Lévités , n'y furent-ils pas taillés ? N'y fut il pas même ordonné au Peuple , de mettre des franges & des bordures à fes vêtemens , afin qu'il fe fouvint toujours de la fainteté , par laquelle il devoit fe distinguer , come étant la Nation la plus favorifée du Ciel ? A leur départ de l'Egypte , les Juifs en avoient emporté de grandes richesses ; & Dieu leur dona encore les dépouilles de leurs ennemis , fubmergés dans la mer rouge. Les Arabes , & fur tout les Ifmaelites , qui voyageoient & trafiquoient beaucoup , leur apportoient fans doute des étofes , ou des laines , des poils de chèvres & des outils. D'ailleurs ils avoient amené avec eux de nombreux troupeaux , dont les laines , les cuirs & les peaux devoient naturellement fervir à leur faire des habits & des fouliers. C'est donc fans néceffité que l'on fupofe , que Dieu a fait un miracle de quarante années , pour conferver les vêtemens & les chauffures de fon Peuple. MOISE dit fimplement , *Ton vêtement n'eft point tombé de vieillesse de deffus toi , &c*

ton pied n'a point enflé pendant ces quarante ans. Deuter. VIII. v. 4. Et encore ch. XXIX. v. 5. Je vous ai conduits durant quarante ans, par le Désert. Votre vêtement n'est point tombé de vieillesse de dessus vous, & ton soulier n'est point sorti de vieillesse de ton pied.

Peut-on, sans doner à cet Historien sacré le démenti le plus formel, dire que l'ordre de faire le Tabernacle de telle matière, & de telle façon a pû lui être doné dans le Désert; mais qu'il ne fut exécuté que dans des tems plus heureux? Si les Juifs n'avoient pas vû de leurs yeux ce Tabernacle, tel que MOÏSE le représente, quel mépris n'auroient-ils pas conçu pour ses écrits, & pour sa personne? Mais en voilà assez pour le coup. On pourra continuer cet examen dans un autre mois.





E S S A I

SUR LE JUGEMENT DERNIER.

IL y a deux grandes vérités dans la Religion, la Mort, & le Jugement. La première a ceci de plus que l'autre, qu'elle est en même tems une vérité d'expérience. Nos amis, nos proches que nous pleurons encore, & dont le tendre souvenir nous rapelle que nous devons mourir come eux : Les cadavres que nous voyons passer tous les jours sous nos yeux, nos cheveux qui blanchissent, les rides qui s'acumulent, cet atachement même plus vif que jamais pour une terre que nous sentons qui va nous échaper, tout cela font autant de signes, autant de preuves que nous allons la quitter bientôt. Tous les homes sont persuadés qu'il faut mourir, ils ne s'avisent pas de contester là-dessus; c'est, peut être, la seule vérité que le Scepticisme n'ait point ataquée. Cependant tous les homes agissent come s'ils ne devoient pas mourir: Ce vieillard de quatre vingt dix ans bâtit, plante, & acumule, tandis que l'adolescent de quinze

jouit, & s'épuise; l'un tache de précipiter sa vieillesse, l'autre croit que cette vieillesse se prolongera avec ses desirs. Serai-je surpris que les mêmes homes qui ne pensent pas à la mort qui les touche, ne pensent pas non plus au jugement qui est si éloigné d'eux? Je le serois plutôt de ce qu'ils croient une vérité qu'ils ne voient que dans le lointain de plusieurs Siècles, si je ne savois que le sentiment du juste & de l'injuste, & par conséquent l'idée de la peine & de la récompense sont gravés dans leurs cœurs en caractères inéfaçables.

De-là vient que je ne vois point de preuve aussi forte, pour convaincre de la vérité d'un Jugement, que cette considération qu'il y a un Dieu juste, & que ce Dieu ne punit pas toujours en cette vie. L'Écriture Sainte n'est une preuve que pour des Chrétiens: Le consentement de tous les homes n'est peut-être une preuve pour personne. Dans celle que j'énonce, & dont presque tous les Théologiens ont parlé, on s'apuie sur deux principes clairs; les voici. Il y a un Dieu: Ce Dieu est juste: Je conclus qu'il doit punir le vice, & récompenser la vertu. Je n'ai pas besoin de m'arrêter à prouver que ma conséquence est bien déduite; l'idée de justice

en Dieu , me présente celles d'amour pour la vertu , & de haine pour le vice. Mais si Dieu doit punir le vice , le fait-il toujours dans cette vie ? Tout le monde nous répond qu'il ne le fait pas toujours. Tant de criminels qui échapent à la justice ; tant de gens qui ne sont coupables que vis-à-vis de Dieu , parce qu'ils sont souillés de ces crimes que la justice humaine ne poursuit pas ; tant d'autres qui échapent , parce qu'ils sont au dessus de la justice , ou qu'ils ont l'art de se la rendre favorable ; tant de sangsues publiques qui se nourrissent de la substance des Peuples , augmentent leur superflu du nécessaire des pauvres , & meurent enfin plus heureux , ce semble , que l'infortuné qu'ils ont égorgé ; tous ces exemples disent que Dieu seroit injuste , ou plutôt qu'il n'y auroit point de Dieu , s'il n'y avoit point de rétribution. Quand je vois un Duc d'ALBE se glorifier d'avoir fait mourir plusieurs milliers de personnes par la main du bourreau : Quand je vois un BA*** se vanter d'avoir brûlé , ou rompu des foules de malheureux , solliciter , & obtenir des récompenses , tandis qu'il n'auroit mérité que des supplices , je ne puis m'empêcher de m'écrier. „ O mon Dieu , si tu as retenu

„ ta foudre , ce n'est fans doute que pour
 „ fraper de plus terribles coups ! „ Ce
 font là des choses dont on ne peut dis-
 convenir.

Il y a plus : Tous les jours nous solli-
 citons nous mêmes les jugemens de Dieu,
 & nous hâtons par nos vœux l'instant
 d'une rétribution définitive. Le fouhait
 est criminel, il est dangereux pour nous-
 mêmes, mais il n'en est pas moins vrai
 que plusieurs le forment ; un tel m'a ofensé ;
 mes biens, dont il m'a dépouillé, font le
 moindre tort qu'il m'a fait ; c'est ma ré-
 putation qu'il a déchirée, c'est mon ho-
 neur qu'il m'a ôté, & voilà qu'il meurt
 riche, & regretté de tout le monde ! Dieu
 juste, où font tes carreaux ? *A la vallée
 de décifion ! A la vallée de décifion !* Tous
 les jours nous ne pouvons nous empêcher
 de folliciter un jugement à venir, quand
 nous voyons le crime échaper à la justice
 des homes ! Hélas ! c'est bien souvent la
 feule confolation qui reste au malheureux
 opprimé, tant il est vrai que cette pensée
 est gravée dans nos cœurs, & que les
 idées que nous nous formons des perfec-
 tions de Dieu font justes, quoique bor-
 nées.

Je veux aller encore plus loin. J'ai dit
 que le pécheur étoit condamné par les ho-

més à un jugement avenir, j'ajoute qu'il s'y condamne lui même. Prenez le dans son lit de mort: Il a beau avoir appris l'art funeste d'étoufer les remords de sa conscience, ils se réveillent dans ce moment fatal; d'un coup d'œil il voit tous ses crimes. Interrogez-le alors, demandez lui ce qu'il pense de sa vie passée; il sera sincère, parce qu'il aura la mort devant les yeux, il vous répondra que les tourmens à venir ne sont pas trop pour expier ses crimes passés. Si ce malheureux, qui s'est familiarisé avec le crime, qui s'est habitué à le regarder, pour ainsi dire, come son ouvrage journalier, si ce malheureux, dis-je, se condamne lui même, le Saint des Saints, le Dieu de justice ne le condannera-t-il pas? Et nous imaginons-nous que quelques heutes d'un repentir forcé, & un anéantissement trop heureux, puissent suffire pour expier soixante années de crimes?

Je passe à présent à la seconde partie de la preuve. Dieu récompense-t-il toujours la vertu ici bas? J'entens déjà plusieurs de ces demi-vertueux, qui croient être les protocoles de la vertu, je les entends s'écrier que la vertu est haïe & persécutée, & je crois voir, au ton qu'ils

prennent, qu'ils voudroient faire entendre aux autres qu'ils font eux-mêmes la triste preuve de la vérité qu'ils avancent. Je n'examine point si l'homme vertueux est toujours récompensé sur cette terre. Il se peut que la paix que la vertu lui procure, fuisse pour le rendre heureux. D'ailleurs, trop souvent l'hypocrisie fait se couvrir du masque de sa rivale, trop souvent l'on prend pour vertu ce qui n'en est que l'apparence, & il peut arriver que nous plaignons comme gens de bien, ceux que la Providence punit comme des hypocrites. N'entrons point dans ces détails: L'homme quand il veut sonder le cœur d'un autre homme, risque trop de tomber dans des jugemens précipités, & ce n'est point à nous à fouiller des replis que Dieu seul peut connoître. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'expérience semble prouver, que l'homme vertueux est souvent dans la misère, ou dans l'affliction, & que quand il n'y en auroit qu'un seul exemple, il suffiroit pour que la Thèse fut vraie. Je pourrois appuyer cette idée de quelques exemples tirés de l'Écriture, si je n'avois résolu de me servir de la preuve simple tirée de la raison. Mais si nous n'osons pas assurer que l'homme vertueux soit réellement quelquefois en proie à la misère, & à la dou-

leur, nous pouvons bien dire que la vertu est haïe, & méprisée. Elle est méprisée de la plûpart des homes, qui savent qu'elle n'est pas toujours le chemin à ce bonheur qu'ils ambitionent. Elle est haïe par d'autres, heureusement en petit nombre, qui semblent vouloir exhaler la rage que les regrets de leurs crimes leur causent, sur la vertu qu'ils ne peuvent plus embrasser, ou sur le vertueux dont l'exemple les fait rougir. On voit que je veux conclure, que la vertu étant méprisée des homes, &, pour ainsi dire, foulée aux piés, il doit y avoir dans une autre vie un tems où cette vertu soit enfin récompensée.

Je vais joindre ici une idée, & votre bonté, ô mon Dieu! me permet de l'ajouter. C'est que lors-même que nous accorderions que la vertu amène toujours avec elle sa récompense, & que l'home de bien est toujours heureux sur cette terre, on pourroit espérer de la bonté de Dieu qu'il n'anéantira pas une ame, qui s'est plûe à se rendre agréable à ses yeux; qu'il la fera jouir d'un bonheur qui faisoit l'objet de ses desirs, & qui avoit été le but, & le mobile de sa conduite (*).

K 3

(*) Outre que l'on ne peut pas dire que Dieu

On voit assez ici que je parle en Chrétien. Mais quand on traite des matières come celle-ci, peut-on ne pas se rencontrer avec l'Évangile, qui les a mises dans tout leur jour, & dont les lumières rectifient, & augmentent les lumières même de la Raïson?

Il me semble donc que l'on ne peut disconvenir qu'il ne doive y avoir un Jugement pour récompenser la vertu. Il me semble encore que l'on ne peut qu'acorder que ce meme Jugement servira à condamner & à punir le crime, au moins dans ces scélérats décidés, qui ont été l'horreur de la terre qui les vit naître, & qui seroient, j'ose le dire, l'opprobre de la Providence, si elle les suportoit. Ces gens-là ont échapé au suplice; s'il y a des flammes, c'est pour eux qu'elles sont destinées. Mais, n'y a-t-il de crime que dans l'excès? Et n'y a-t-il dans ce monde de criminels épargnés que les grands criminels? Je m'explique. Si la justice de Dieu punit les forfaits atroces, doit-elle pour cela épargner des forfaits moins cho-

Dieu veuille anéantir nos ames, il n'est pas vraisemblable qu'il nous eut doné en vain l'idée du souverain bonheur qui réside dans l'Être Suprême, & qu'il eût mis en nous le desir de ce bonheur, s'il n'avoit pas voulu le satisfaire. Dieu ne se joue pas de nous.

quans ? Et Dieu ne seroit-il pas injuste de ne point punir des crimes , qui quoique moindres , ofensent cependant ses Perfections ? Ces crimes méritent sans doute d'être punis ; mais la Justice divine se réserve de mettre entre les châtimens la proportion qui règne entre les forfaits. Voilà donc deux classes d'hommes : Les uns ont été plus ou moins vertueux , ils sont plus ou moins récompensés ; les autres ont été plus ou moins coupables , ils sont plus ou moins punis. Qui ne voit que ces deux classes renferment tout le genre humain ? Il me semble donc encore que l'on peut conclure , que tous les hommes seront jugés. Voilà le *Jugement Universel*.

On croira , peut-être , que mon dessein a été de prouver qu'il y aura un Jugement dans une autre vie. Ce n'a pas été tout à fait mon idée ; j'ai voulu faire voir seulement que l'idée de ce Jugement est gravée dans le cœur de l'homme , & que nous y donons volontiers notre assentiment. J'ai voulu poser ce principe , parce que j'avois une conséquence à tirer , c'est que nous croyons un Jugement , & que nous n'y pensons pas ; come nous sommes persuadés qu'il faut mourir , & que nous n'y réfléchissons jamais. Je vou-

drois que tous les hommes employassent les principaux momens de leur vie à penser à ces deux fins, la mort, & le jugement, mais surtout à ce dernier, dont la mort n'est que le passage.

Quand dans le silence du cabinet, ou de la retraite, mon ame se fixe sur ces effrayantes idées, je crois voir la masse de la terre voler en éclats, les astres s'obscurcir, les cieux se confondre, & le Juge paroître. Bientôt je perce jusques dans l'Enfer, séjour du crime & des tourmens. Et jusqu'où ne va point l'imagination quand on se représente les suplices des damnés? L'horreur de leurs cachots, cette clarté lugubre qui y règne, ces cris affreux que les voûtes répètent, le bruit des chaînes, le spectacle des flâmes, des feux, & de la fumée, l'assemblage immense de ce que la Nature peut réunir de plus horrible & de plus effrayant... Ma plume ne peut peindre ce qu'aperçoit mon imagination échauffée, & mon imagination ne se représente pas la milliême partie... que dis-je? pas même l'ombre la plus légère de ce que sera alors la réalité. Ces idées me confondent; je me perds dans l'abîme de mes réflexions. Cependant mon ame ne se lasse point, & il me semble que je puis trouver une image plus ressemblante

des tourmens que l'Enfer doit réunir. Je me peins un de ces mourans, que j'ai vû quelquefois lutter avec la mort : Je le prens dans la situation la plus afreuse ; il a passé toute sa vie dans le crime. Pendant tout ce tems il a eû l'art d'étoufer ses remords ; enfin une maladie cruelle le cloue sur un lit d'infirmité ; les cris que la douleur lui arrache glacent l'ame de ceux qui l'approchent : Eh bien ! me dis-je à moi-même, ces souffrances aigues ne sont rien en comparaison de celles de l'Enfer. Je vais plus loin ; je déchire le voile que la Providence a mis entre mes yeux & le cœur de ce mourant. Je découvre le suplice de son ame, plus cruel mille fois que les souffrances du corps. Les remords suspendus de cinquante années de crimes lui livrent une guerre cruelle ; son imagination, plus vive que celle d'un home bien portant qui ne réfléchit que foiblement sur sa conduite, son imagination lui peint en traits de feu les peines que son Juge lui destine ; un bruit confus & lugubre rétentit à ses oreilles ; ses yeux se troubent ; la voix lui manque ; il se croit au pied du Tribunal..... Eh ! bien, me dis je encore, ce tableau éfrayant n'est rien en comparaison de l'éternité.

Je laisse à des Prédicateurs le soin de

tirer une conclusion touchante & pathétique: Pour moi, voici la mienne, & je la crois plus forte que des déclamations. S'étourdir sur le jugement, ce n'est pas le reculer, encore moins l'anéantir. Le tems des remords approche, & tel home, tel vieillard qui compte encore aujourd'hui sur plusieurs années de vie, ne sera peut-être demain qu'un mourant, prêt à tomber entre les mains de Dieu.





L E T T R E

A MESSIEURS de la Société Helvétique.

M E S S I E U R S

LE plan & le but de votre Société ne peuvent être meilleurs, ni plus propres à former d'honnêtes Gens & de bons Citoyens. Ce projet auroit été digne de PLATON, & vaut mieux que celui de sa République, parce qu'il s'étend non seulement à tous les ordres, à toutes les conditions, mais encore, si on peut le dire, à tous les Habitans de la Terre, qu'on regarde come Frères, & qu'on souhaite de réunir sous les étendarts de la vérité & de la vertu. Si ce plan pouvoit être pleinement exécuté, que les Homes seroient tranquilles & heureux! Plus de ces vices & de ces crimes qui deshonnorent & déchirent la Société; on trouveroit du soulagement & des secours à tous les besoins & à tous les maux. Plus de ces médisances & de ces noires calomnies, qui troublent la vie, & la rendent si dure & si amère; plus de ces injustices & de ces tra-

mes sourdes & secrettes, qui dépouillent l'innocence pour enrichir le coupable; plus de ces opinions erronnées qu'on érige en vérités, & qu'on soutient avec fureur. L'ordre & les Loix seroient respectés; chacun trouveroit dans la pratique de ses devoirs son propre bonheur. Le Magistrat, sans ambition, seroit doux & équitable; le bien public seroit son seul objet. Le sujet, ou le Citoyen seroit tranquille & soumis; il respecteroit & chérirait ses Supérieurs, dont il seroit aimé & protégé à son tour. Le Sage qui a vécu dans l'innocence meurt sans remords!

Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour.

Le vrai mérite ne consiste point à faire des actions d'éclat, que la fausse gloire dicte plutôt que l'amour de la vertu; il y a plus de véritable grandeur à vaincre ses passions, qu'à triompher de ses ennemis, à étendre l'empire de la vérité, qu'à faire des conquêtes qui ruinent les Peuples, & sont souvent funestes au Conquérant. Il vaut mieux travailler à dissiper l'erreur & les préjugés, que d'étaler la science, & faire briller son esprit. J'aime mieux des vertus paisibles, pratiquées dans l'obscurité & dans le silence, que ces

hauts faits, que la renommée publie avec ostentation; qui brillent come un éclair, & anoncent souvent la foudre & la tem-pête. Ces ruisseaux tranquiles qui arro-sent & fertilisent la campagne, ne valent-ils pas mieux que ces torrens impétueux, qui entraînent & renversent tout ce qu'ils rencontrent sur leur passage? Il ne faut pas détruire l'home pour former le Hé-ros.

La valeur n'est qu'une force aveugle & funeste, si elle n'est éclairée & conduite par la probité & par la prudence. Le Ca-pitaine n'est pas accompli, s'il ne renferme en soi l'home de bien & l'home sage, dit un illustre Auteur.

Que ne puis-je vous représenter, dit-il ailleurs, en parlant de M. de LAMOIGNON, premier Président au Parlement de Paris, ce sage Magistrat, lors qu'après un long & pénible travail, loin du bruit de la ville & du tumulte des affaires, il alloit se décharger du poids de sa Dignité, & jouir d'un noble repos dans sa retraite de *Beville*; vous le verriez tantôt s'adonnant aux plaisirs innocens de l'Agriculture, élevant son esprit aux choses invisibles de Dieu, par les merveilles visibles de la Nature; tantôt méditant ces éloquens & graves discours, qui enseignoient & qui ins-

piroient tous les ans la Justice, & dans lesquels, formant l'idée d'un homme de bien, il se peignoit lui même, sans y penser ; tantôt acomodant les différens, que la discorde, la jalousie, ou le mauvais conseil font naitre parmi les habitans de la campagne ; plus content en lui même, & peut-être plus grand aux yeux de Dieu, lors que dans le fond d'une sombre allée, & sur un tribunal de gazon, il avoit assuré le repos d'une pauvre famille, que lors qu'il décidoit des fortunes les plus éclatantes sur le premier Trône de la Justice.

Dans les plus petites choses on peut manifester son attention & son amour pour le bien public. M. de FONTENELLE, dans l'Éloge qu'il fit d'un Académicien nous dit, qu'il ne passoit jamais sur le pont neuf de Paris, qu'il ne marchât sur le plus haut du pavé, crainte de creuser davantage le terrain qui étoit déjà affaissé. Le fait est petit, mais l'intention est d'un bon Citoyen.

Ce ne sont pas toujours ceux qui sont exposés sur un grand Théâtre, qui jouent les meilleurs rôles dans le monde ; la valeur & le courage peuvent se trouver dans la condition la plus basse, ainsi que dans la plus relevée, & même dans le Sexe le plus timide ; un Historien raporte, que deux

Femmes se signalèrent dans le Siège de la Ville d'*Agria*, fait par les Turcs d'ordre de SOLYMAN (*), le mari d'une d'elles avoit été tué sur la brèche, en présence de sa Mère & de sa Femme. Sans se lamenter & verser des larmes, elles ne pensèrent qu'à venger sa mort: Elles saisirent son bouclier & son épée, & se jetant au travers des Turcs, elles en firent mourir plusieurs; la Mère ayant été tuée dans la mêlée, come elle tenoit une grosse pierre pour assommer quelque énémi, la Fille, couverte de son sang, redoubla ses coups, prit la même pierre, & renversa deux Turcs par Terre.

On ne peut trop multiplier les bons exemples & les grands modèles. Ce même SOLIMAN, dont je viens de parler, me paroît plus grand, lors qu'ayant pris *Bude*, Capitale de la Hongrie, & considérant le portrait du Roi LOUIS, qui s'étoit noyé en voulant se sauver après la

(*) Cet Empereur des Turcs fut un grand Prince, mais il ternit ses bones qu'il étoit par sa cruauté: Il fit mourir deux de ses Fils, MUSTAPHA & BAJAZET, sans épargner même leurs Enfans. Une telle condamnation fait frémir la Nature. De tous les crimes il n'y en a point de plus atroces que ceux qui blessent l'humanité.

bataille de *Mohats* qu'il avoit perdue contre SOLIMAN, il ne put s'empêcher de verser des larmes, en réfléchissant sur la triste destinée de ce Prince, qui étoit mort à la fleur de sa jeunesse; laissant son Pays en proie à ses ennemis.

SOLYMAN avoit de grandes qualités, mêlées avec de mauvaises; come la plupart des Homes. Il étoit ambitieux & cruel; cependant il conseilla à ISABELLE Reine de Hongrie, de pardonner à deux de ses Ministres, qui l'avoient trahie, & qu'elle vouloit punir. *Vous les gagnerez*, lui dit-il, *par votre clemence, & s'ils vous sont infidèles, Dieu les punira, & vous aurez le plaisir d'avoir fait une bone action.*

Le Roi de France ne se venge point des injures faites au Duc d'Orléans, disoit le bon Roi LOUIS XII. à ceux qui se sollicitoient de faire mourir ses ennemis. *Si la bone foi étoit bannie de dessus la terre elle devroit trouver un azile dans le cœur des Rois*, disoit le Roi JEAN. Ces excellentes leçons valent mieux que toutes les conquêtes & toutes les victoites, puis qu'en les pratiquant elles feroient le bonheur des Homes & celui de la Société; les traits que je vai citer ont aussi leur utilité. Je les soumets, MESSIEURS à votre Jugement, & je serai assés récompensé s'ils méritent votre approbation.

TRAITS

TRAITS de courage & de grandeur d'ame, tirés de l'Ecole Militaire, imprimé à Paris en 1762. Ouvrage de M. l'Abbé RAYNAL.

PEDRO MARGARIT qui comandoit dans l'Isle de St. Domingue, fit dans une grande difette une action fort héroïque. Un Indien lui apporte deux tourterelles en vie; il les reçoit, les paie & prie une partie de la Garnison de monter avec lui au lieu le plus élevé de la Citadelle. MESSIEURS, leur dit-il, en tenant dans les mains les deux tourterelles, *je suis bien fâché qu'on ne m'ait pas apporté de quoi vous régaler tous, mais je ne puis me résoudre de faire un bon repas, tandis que vous mourrés de faim.* En achevant ces mots, il done la liberté aux deux oiseaux.

Les troupes que comandoit GONSALVE, mécontentes de manquer de tout, prennent les armes & se présentent à lui en ordre de bataille pour exiger leur solde. Un des plus hardis pousse les choses jusqu'à lui présenter la pointe de sa hallebarde. Le Général, sans s'étonner, fait le bras du Soldat, & affectant un air gra-

cieux, come si ce n'eût été qu'un jeu, *Prends garde camarade*, lui dit-il, *qu'en voulant badiner avec cette arme tu ne me blesses*. Les Soldats qui aimoient & estimoient ce Général, posèrent les armes.

Durant la bataille d'Aignadel, LOUIS XII. se porta toujours aux lieux où le danger fut le plus grand ; quelques Courtisans obligés par honneur de le suivre veulent cacher leur poltronerie sous le motif louable de veiller à la conservation du Prince : Ils lui font apercevoir le péril où il s'expose. Le Roi qui démêle d'abord le motif de ce zélé, se contente de leur répondre, *Que ceux qui ont peur se mettent derrière moi*.

Le sublime de la pensée n'a pas besoin du sublime de l'expression ; il peut se trouver dans une action très simple. De vieux Soldats qu'on envoioit à la mort pour une faute contre la discipline, passant devant M. de TURENNE, sans demander grace, lui découvrent avec respect leur sein criblé de coups. M. de TURENNE fut atendri, & leur acorda la vie.

On pressoit CHARLES V. de se livrer au penchant qu'il avoit pour la femme d'un des meilleurs Officiers de son armée : *A Dieu ne plaise*, dit-il, *que j'offense l'honneur d'un home, qui defend le mien l'épée à la main*.

Le Capitaine PONT, qui étoit dans l'armée du Duc d'ANJOU, Frère de HENRI III. étant logé chés un riche Laboureur qui avoit trois Filles fort belles, devint amoureux de l'ainée, & étant à table il la lui demanda en mariage. Le Laboureur, nommé JEAN MILLET, la refusa honêtement, sous prétexte de l'inégalité des conditions; PONT entre aussitôt en fureur, le jette hors de la sale à manger, ferme la porte & abuse de sa Fille, malgré ses cris & sa résistance. Il eût ensuite la cruauté de la livrer à la brutalité de ses Soldats & de la forcer de se remettre à table pour manger avec eux. Elle dissimula son injure, & feignit de la pardonner; mais quoi qu'elle n'eût pas seize ans, elle avoit un esprit plus étendu que son âge, & un cœur plus grand que sa condition; elle saisit le moment où ce Capitaine buvoit, & lui perça le cœur d'un coup de couteau. Après cette action elle renverse la table, sort pendant qu'on donne du secours à l'Officier, court à son Père, lui dit ce qui vient de se passer, & le fait sauver avec ses deux Filles cadettes. Pour elle la vie lui est trop à charge, après l'affront qu'elle vient de recevoir, pour se dérober à la mort, qu'elle reçoit avec fermeté de la main de ses ravisseurs.

Au Siège d'*Agria*, Ville Hongroise, ataquée par les Turcs, les homes & les femmes font paroître un courage extraordinaire; une femme est avertie par sa Mère d'emporter le corps de son Epoux, qui vient d'être tué, & de le faire enterrer: *A Dieu ne plaise*, répond elle, *que j'ensevelisse mon Mari, sans avoir vengé sa mort; il s'agit de combattre, & non de faire des funeraillles*; en même tems elle prend l'épée & le bouclier de son Mari, se jette dans la mêlée & tue trois Turcs de sa main: Elle enlève ensuite le corps de son Epoux, l'arrose de ses larmes & le porte dans l'Eglise pour lui doner la sépulture.

Il y a du grand & de la noblesse dans ces paroles d'un barbare à ses Soldats, qui alloient combattre contre les Romains, *Pensez*, leur dit il, *à vos ancêtres & à vos descendants*. Voici vôtre Roi & les défenseurs de la Patrie, & voilà vos énemis, diloit HENRI IV. combattant contre les Ligueurs.

Les Espagnols assiégeant *Leide*, qui étoit réduite à une extrême famine, les habitans murmurèrent & demandèrent avec sédition de quoi vivre. Le Chef des Magistrats répond, *qu'il lui est indiférent de mourir par les mains des Espagnols, ou par les leurs; & que si sa char peut les satisfaire*,

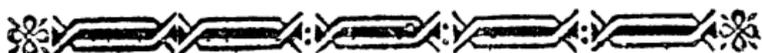
ils n'ont qu'à le mettre en pièces & le manger ; ces paroles remplissant de confusion les mutins, & l'on s'arme d'une constance inébranlable. Le Siège fut enfin levé.

Le Pilote d'un Vaisseau Portugais, s'apercevant que le Vaisseau est trop chargé, avertit le Chef qu'on va couler à fond, si on ne jette dans l'eau une douzaine de victimes. Le sort tomba sur un Soldat fort & vigoureux ; son jeune Frère se jette aux genoux d'ÉDOUARD MOLLO Comandant du Vaisseau, & demande avec instance de prendre la place de son aîné : Mon Frère, dit-il, est plus capable que moi, de nourrir mon Père, ma Mère, mes Sœurs ; s'ils le perdent, ils mourront tous de misère ; conservez leur la vie en conservant la sienne, & faites moi périr, & en même tems il se jetta dans la Mer.

Dieux ! avec quels transports, une Epouse une Mère
Vont presser le Vainqueur entre leurs bras chéris ;
Qu'il est beau de couvrir les cheveux blancs d'un
Père

Des lauriers de son Fils !

dit un Poète en parlant d'un Vainqueur.



S U I T E

*De l'examen des Siècles d'ALEXANDRE ,
d'AUGUSTE, de LEON X. & de
LOUIS XIV (*).*

ON a vû par l'examen précédent, que les Siècles d'ALEXANDRE, Roi de Macédoine, de l'Empereur AUGUSTE, du Pape LEON X. & du Roi LOUIS XIV. bien loin d'être les Siècles les plus funestes, come le prétend M. RUSTAN, ont été les Siècles les plus fortunés ; quoi qu'il y ait quelques taches dans ce tableau, qui font come les empreintes de l'humanité, car les plus grands Princes ont leurs foiblesses, & les Rois ne sont pas des Dieux, mais des Homes.

Un second examen plus suivi & plus attentif que le premier, n'a fait que confirmer le jugement que j'avois porté de ces quatre Siècles. J'ai trouvé les événemens qui les ont précédés, & qui les ont suivis, infiniment plus mauvais que

(*) Voyez la première partie dans le Journal de Juin 1764. Page 665.

ceux que M. RUSTAN a observés & relevés avec emphase dans l'examen qu'il en a fait : Ces fortes de calamités & d'événemens sinistres , ne sont pas toujours produits par les passions & les vices des Princes ; mais ils ont souvent pour causes les crimes de leurs sujets , ou ils sont l'ouvrage du cours naturel des choses ; à peu près come les tempêtes , qui affligent les Homes , & qui sont une suite des Loix générales & primitives que les mortels ne peuvent ni prévoir ni prévenir.

Je viens aprésent au Règne d'ALEXANDRE , & je passerai de-là à celui de ses Successeurs ; on verra que l'âge où il a vécu a été beaucoup plus heureux , que celui qui a suivi sa mort.

Come mon sentiment pourroit être suspect , parce que lorsqu'on a une fois embrassé une opinion , on s'atache à tout ce qui peut la soutenir & la fortifier ; je rapporterai celui du célèbre & judicieux ROLLIN , qui parle ainsi d'ALEXANDRE & de ses Successeurs.

„ A la première nouvelle , dit-il , qui
 „ se répandit de la mort d'ALEXANDRE ,
 „ tous généralement , Soldats & Officiers ,
 „ ocupés uniquement de la perte qu'ils
 „ venoient de faire d'un Prince qu'ils ai-

„ moient come un Père, & qu'ils ref-
 „ pectoient presque come un Dieu, se
 „ livrèrent fans mesure à la douleur &
 „ aux larmes. Un morne silence règna
 „ d'abord dans tout le camp, qui fut bien-
 „ tôt suivi de cris & de gémiffemens
 „ afreux, vrai langage du cœur, où n'a-
 „ voit aucune part une vaine ostentation
 „ de tristesse, acordée à la bienféance &
 „ à la coutume (*).

Et qu'on ne croie pas que cette afflic-
 tion fut renfermée dans le camp ; elle
 n'eut pour bornes que l'Empire même d'A-
 LEXANDRE. On a vû dans l'Extrait pré-
 cédent, qu'il fut pleuré par la Mère & la
 famille de DARIUS ; & ce Prince lui mê-
 me, trahi & blessé à mort par un de ses
 Sujets, déclara qu'ALEXANDRE étoit seul
 digne de lui succéder & de le venger. Les
 Perfes le regardèrent moins come un Usur-
 pateur, que come un Prince légitime, &

(*) C'est précisément ce qui arriva quand le
 Peuple de Paris aprit la mort tragique du bon
 Roi HENRI IV Tous fondoient en larmes, &
 s'écrioient qu'ils avoient perdu leur Protecteur
 & leur Père. TACITE a dit, qu'il n'y a point
 de plus beau jour que celui de la mort d'un
 Tyran. Il n'y en a point aussi de plus sinis-
 tre, que celui de la mort d'un bon Prince.

pour leur plaire, il ne se conforma que trop à leurs mœurs & à leurs usages. Il ne fit sentir au Peuple sa domination que par ses bienfaits, & si la Gloire l'emporta trop loin, on peut dire que son ame étoit aussi grande que ses projets, qui avoient presque tous pour but des découvertes utiles & l'avantage public. Il aimoit mieux donner des Etats que de les conquérir; après avoir vaincu PORUS, Roi d'une partie des Indes, il lui rendit son Royaume, & le traita en Souverain. Je ne veux pas justifier ses fautes & faire son apologie: Il forma de trop vastes desseins; ils étoient d'un Dieu, & il n'étoit qu'un homme; il en eût même les foiblesses. On peut lui reprocher justement la mort de CLITUS, qu'il tua dans un accès d'ivresse, mais qu'il pleura longtems. Celle de PARMENION qu'il condamna sur de simples soupçons, ne fut pas plus légitime; mais ce qui fut une tache à sa vie, & qui ternit sa mémoire, ce fut la mort de CALLISTHENE, quoi que ce Philosophe, d'un caractère dur & austère, eut excité sa haine & sa colère, en lui refusant l'hommage qu'il lui devoit come à son Souverain, & que son amour pour l'indépendance, donna un exemple dangereux à tous ses Sujets. Il ne tarda pas à se re-

pentir de cette sentence : ALEXANDRE pleura le Philosophe qu'il venoit de faire mourir, & son ame aussi tendre & aussi sensible qu'elle étoit noble, ne put se pardonner un arrêt qu'il avoit crû nécessaire. Ses fautes ne firent presque tort qu'à lui même, au lieu que sa mort, qu'on croit avoir été avancée par le poison, causa un deuil général, & fut suivie de troubles affreux & de crimes atroces. Écoutez encore sur ce sujet le sage ROLLIN; voici ce qu'il dit dans le Tome VII. de l'histoire ancienne. „ ALEXANDRE le plus illustre Conquérant „ qui fut jamais, a été le dernier Roi „ de sa race, & fut la victime de son ambition. La Macédoine, son ancien Royaume, tenu par ses Ancêtres depuis tant de Siècles, fut envahie de tous côtés, come une succession vacante, & après avoir été la proie du plus fort, il passa enfin à une autre famille. S'il fut demeuré paisible dans la Macédoine, la grandeur de son Empire n'auroit pas tenté ses Capitaines, & il auroit pu laisser à ses Enfants le Royaume de ses Pères; mais parce qu'il n'avoit point mis de bornes à sa puissance, il fut la cause de la perte de toute sa maison: Elle fut entièrement exterminée, sans qu'il

„ en reſtat de traices. Ses Conquêtes de-
 „ vinrent une ocaſion de meurtres & de
 „ carnages, & donèrent lieu à ſes Capi-
 „ taines de ſ'entrégorgier les uns les au-
 „ tres.

Si la mort d'ALEXANDRE fut fatale à la Macédoine, & déchira la Perſe; celle de PERICLE'S ne fut pas moins funeſte à la Ville d'Athènes, & même à toute la Grèce. Ce fut alors qu'on vit naître la guerre du Péloponèſe, qui arma les Thébains & les Spartiates, contre les Athéniens qui ſuccombèrent ſous leurs Enemis. LYSANDER, Général des Lacédémoniens, qui prit Athènes, y établit trente Tyrans, qui ruinèrent la liberté & firent gémir le Peuple ſous un joug de fer; SOCRATE fut la victime de ſes acufateurs, & l'innocence fut cruellement perſécutée. TRASH-BULE rétablit quelques années après la République; mais à peine Athènes començoit elle à fortir d'eſclavage, & à reprendre ſa première ſplendeur, qu'elle retomba de nouveau dans la ſervitude; après la mort d'ALEXANDRE, CASSANDER & DEMETRIUS la prirent tour à tour, & la ravagèrent; la Grèce même fut déchirée par leurs armes, & perdit ſon éclat: Depuis lors elle eſt tombée en décadence, malgré la protection & les efforts que ſi-

rent quelques Empereurs Romains pour lui rendre son ancienne prospérité ; les Sciences & les Beaux Arts sembloient avoir péri avec Athènes, lors qu'AUGUSTE leur dona azile auprès de son Trône.

On a dit de ce Prince, qu'il ne devoit jamais naître, ou qu'il ne devoit jamais mourir (*); il enfanglanta le commencement de son Règne par la guerre qu'il fit à BRUTUS, à CASSIUS, & à MARC-ANTOINE. Heureux dans ses entreprises, il triompha de tous ses Compétiteurs & se vit le seul maître des Romains: Mais il n'abusa point de son autorité, & conserva aux Romains l'image de la liberté, & la forme de la République.

(*) Que l'on compare le Règne d'AUGUSTE avec celui de ses quatre Successeurs, & l'on verra combien les Romains furent heureux sous son Empire. Le Peuple ne fut pas moins avili que le Sénat, que CALIGULA & NERON menaçoient d'exterminer. Le glaive étoit sans cesse suspendu sur la tête des Gens de bien. On est fatigué, dit MONTESQUIEU, de voir le nombre infini de Gens qu'ils firent mourir pour confisquer leurs biens. Nous ne trouvons rien de semblable dans nos histoires modernes; c'est l'effet des Sciences & de la Religion, qui ont adouci les mœurs.

Après avoir terminé les guerres civiles, il mit fin aux étrangères; & ce qu'on n'avoit pas vû depuis longtems, il mit la discorde aux fers, & ferma le Temple de JANUS. Rome paisible, & respectée en tous lieux, vit fleurir dans son sein tous les Arts & toutes les Sciences; la protection déclarée de l'Empereur & de MECENE, son Ministre & son favori, leur donna un éclat qui réjaillissoit sur l'Empire Romain, qui ne fut jamais plus fortuné. Ce fut véritablement un *Age d'or*, come le nomme M. de VOLTAIRE. AUGUSTE, couvert de gloire, pardona généreusement à ceux qui avoient conspiré contre sa vie, & loin de leur doner la mort, il les combla de bienfaits. Il ne lui manquoit que de laisser des Successeurs dignes d'hériter de ce puissant Empire, & qui marchassent sur ses traces, mais ils ne servirent qu'à le faire regretter, & rendirent leur pouvoir onereux aux Romains, & redoutable aux Gens de bien, dont ils craignoient les vertus & le jugement. TIBERE, ombrageux & cruel (*), jaloux des qualités

(*) TIBERE étoit si soupçonneux & si cruel, qu'il n'épargnat pas même GERMANICUS son Neveu & son Fils adoptif, qui étoit adoré de l'armée

qu'il n'avoit pas, punissoit les imitateurs de ses vices. Chez lui de simples soupçons étoient des preuves, & de légères fautes des crimes. Sa politique sombre & barbare enfonçoit le poignard fourdement & ajoutoit l'opprobre au supplice. Tel fut **TIBERE**, qui eût pour Successeurs, **CALIGULA**, **CLAUDE** & **NERON**,

Monstres dont à regret je cite ici le nom,
Et qui ne conservant que la figure d'Home
Foulèrent à leurs pieds toutes les Loix de Rome.

Elle ne fut plus que le Théâtre de leurs fureurs & de leurs proscriptions. Rome noyée dans le sang des plus illustres Sénateurs & des meilleurs Citoyens ne put se sauver que par la mort de ses Tyrans.

GALBA, qui succéda à **NERON**, auroit paru digne du Trône, s'il n'y étoit pas monté; mais ce foible Vieillard se laissoit gouverner par des Ministres ambitieux & avarés, qui auroient voulu engloutir toutes

l'armée & du Peuple Romain, il le fit empoisonner secretement par **PISON**, & défavoua hautement ce meurtre, qu'il fut forcé de punir. *Il n'y a point de plus cruelle tyrannie, que celle qu'on exerce à l'ombre des Loix, & avec les soulevés de la justice,* dit **MONTEQUIEU**.

les dignités & tous les trésors des Romains : Ils se laissèrent d'un Empereur, qui sans avoir aucun droit à l'Empire, abusoit de son autorité. ORHON conspira contre lui, & le fit tuer inhumainement. Il monta sur le Trône Impérial couvert du sang de son Prédécesseur : Ce Prince lâche & voluptueux ne montra de la force & de la générosité qu'en se donnant la mort, pour ménager le sang de ses ennemis, & épargner un crime à VITELLIUS, son Compétiteur, auquel il cèda l'Empire; mais il étoit incapables d'en tenir les Rènes, qu'il laissoit floter au hazard. Sans génie & sans courage, il ne conoissoit que les plaisirs de la table ; sa gourmandise étoit insatiable ; l'air, l'eau & la terre pouvoient à peine y satisfaire. Les oiseaux les plus rares, le gibier & les poissons les plus délicieux étoient le but de ses recherches, & devinrent sa proie. Heureusement pour les Romains, ces indignes Princes passèrent come un torrent impétueux : VITELLIUS termina une vie pleine de dissolutions par une mort ignominieuse ; & après avoir fait mettre le feu au Capitole & causé dans Rome même une guerre intestine, il fut lui même immolé, come on traîne un taureau à l'Autel.

Il fit place à un Prince plus digne de

règner, & après avoir éprouvé toutes les horreurs des guerres civiles, & vû un Siècle de fer, l'armée de la Palestine proclama VESPASIEN Empereur, & Rome longtems agitée comença à respirer. TITUS son Fils, plus équitable & plus clément que son Père, fit les délices des Romains, qui adoroient presque un si bon Prince.

Il soupiroit le soir quand sa main fortunée
N'avoit par ses bienfaits signalé la journée.
Le cours ne fut pas long d'un Empire si doux.

Il ne répandit de sang que celui des Juifs, qui s'étoient révoltés contre les Romains, & auxquels il fut obligé de faire la guerre: Elle lui fut glorieuse, & elle couta la vie à près de six cent mille personnes au rapport de TACITE (*). Ce Prince reconut que le Ciel irrité contre cette Nation avoit contribué à sa victoire; il auroit désiré la rendre moins funeste aux vaincus, en conservant le Temple de Jérusalem, que les Romains détruisirent malgré lui;

(*) TACITE rapporte divers prodiges arrivés, lors du Siège de Jérusalem. On vit, dit il, des armées s'entrechoquer dans le Ciel, & le Temple tout en feu par des éclairs; ses portes s'ouvrirent d'elles même, & l'on entendit une voix plus qu'humaine qui dit, *Sortons d'ici.*

lui; en cela ils ne furent que les instrumens de la vengeance céleste, qui vouloit punir une Nation criminelle.

Après la mort de TITUS, DOMITIEN renouvela les horreurs du Règne de NERON. On voit par les deux tableaux que je viens de tracer, & sur lesquels j'aurois pû m'étendre beaucoup d'avantage, que les Siècles d'ALEXANDRE & de PERICLE's, & celui d'AUGUSTE, ne sont pas ceux qui ont été les plus noircis par des événemens sinistres & des crimes atroces. Les tems qui les ont suivis immédiatement sont voir des horreurs, qui font frémir l'Humanité, & deshonnorent la Raison, que les Tyrans foulent aux pieds.

Je pourrois montrer aprésent qu'il en est à peu près de même du Siècle du Pape LEON X. Quoi qu'il ne soit pas sans tache, & que les *Indulgences* dont la Cour de Rome fit un trafic honteux sous le Règne de ce Pape l'ayent deshonoré, il n'en est pas moins vrai que LEON X. étoit un Génie supérieur & un grand Homme; le gout pour les Arts, & pour les Sciences qu'il avoit au suprême degré marque un esprit éclairé, ennemi de la superstition. En effet, il n'étoit point bigot, & auroit été tolerant, s'il eut vécu dans ce

Siècle, où l'intolérance est détestée, & où la Raïson ose enfin se montrer, & user de tous ses droits.

Ce ne fut point sous le Pontificat de LEON, mais sous celui de ses Successeurs, qu'on vit arriver le massacre affreux de la St Barthelémi ; le meurtre abominable de HENRI III. & celui de HENRI IV. ce Prince, si estimable, & si chéri de ses Sujets ; ce fut sous le Pontificat d'ADRIEN que les Turcs prirent Rhodes, qui étoit le Boulevard de la Chrétienté ; ce fut sous le Règne du Pape CLEMENT VII. que Rome fut prise & sacagée par l'armée de l'Empereur CHARLES V. & que l'Italie fut ravagée tour à tour par les Impériaux & par les François. Mais,

Sur les noires couleurs d'un si triste tableau,
Il faut passer l'éponge, ou tirer le rideau.

Je devrois venir aprésent au Siècle de LOUIS XIV. auquel nous touchons ; mais il est très connu, & quoi qu'il ait été obscurci par des entreprises téméraires & des guerres sanglantes (*), cependant

(*) Les deux choses qu'on a reproché le plus justement à LOUIS XIV. c'est la révocation de
de

ceux qui ont vécu sous le Règne de ce Prince, affurent que la France étoit alors plus peuplée & plus florissante, qu'elle ne l'est aujourd'hui, quoi qu'elle chériffe son Monarque, qui aime son Peuple. N'a-t-on pas vû sous le Règne de ce Prince, des guerres longues & cruelles; les Frontières ravagées & l'intérieur même du Royaume menacé? La France n'a-t-elle pas vû la Marine détruite, l'Amérique conquise, & les places qu'elle y possédoit en proie à ses ennemis?

Pour ne pas prolonger cet Essai, j'ai passé sous silence la Régence du Duc d'Orléans, qui a précédé le Règne de LOUIS XV. J'aurois pû faire voir que la France fut la victime du système de *Law*, qui, sous l'apas d'une richesse aparente, la réduisoit à la pauvreté, & renversa les fortunes les mieux établies. Na-t-on pas vû ensuite la peste & des tremblemens de terre causer d'affreuses désolations?

M 2

de l'Edit de Nantes, qui fut l'ouvrage de son Confesseur, & l'Incendie du Palatinat, qui fut l'ouvrage du cruel LOUVVOIS, Ministre de la guerre, qui crut cet embrasement nécessaire pour empêcher les ennemis de la France de pénétrer dans l'intérieur du Royaume, en leur ôtant les moyens de subsister.

Bénissons le Ciel de voir aujourd'hui la paix rendue à l'Europe gouvernée par des Princes doux, éclairés & équitables. Bénissons le de voir *Genève*, ma chère Patrie, plus peuplée & plus florissante qu'elle ne l'a jamais été; bénissons le de voir l'a-veugle Fanatisme & la cruelle Intolerance, décliner & tomber en ruines.

G E N E V E .





P R E F E R E N C E

D O N E ' E A L A B E A U T E ' S U R L ' E S P R I T .

Q U A N D je songe à l'excellence de la beauté, j'ai de la peine à croire qu'on puisse ne la pas regarder come la chose du monde la plus précieuse : C'est un écoulement, une portion de la divinité, une puissance souveraine à laquelle rien ne peut résister, une douce violence dont on n'ose se défendre, un charme agréable, un poison innocent, un vainqueur qui nous fait chérir nôtre défaite & sa victoire : C'est un présent que les Dieux ont fait aux homes dans leur amour ; c'est par la beauté qu'ils se font conoitre, qu'ils se comuniquent : Elle vient du Ciel & n'a rien de terrestre n'y de grossier ; elle ne dépend ni du caprice, ni des soins, ni de l'industrie : Maitresse d'elle même elle se done à qui elle veut, & quelquefois elle préférera une simple Bergère à une Reine puissante. L'esprit, s'il est vrai que ce soit quelque chose d'existant, est au contraire purement l'ouvrage des homes ;

c'est par le travail & par l'étude qu'on l'aquiert ; brute par lui même il demande à être poli. Le plus heureux temperament, s'il n'est pas cultivé, ressemble à une terre en friche, où il ne croit que des ronces & souvent rien du tout : Ce sont toutes choses étrangères qui le font paroître, comme l'histoire, la fable, les beaux-arts, les sciences, la géométrie, la musique, la peinture, la poésie ; ce n'est qu'en parlant de toutes ces connoissances qu'on fait dire de soi qu'on a de l'Esprit ; mais tout le monde est-il capable d'en juger ? C'est un talent caché qu'il faut découvrir avec peine ; il faut du tems pour le voir dans son jour, dans son étendue ; on n'a de l'esprit, pour mieux dire, que parmi ses amis, qui nous flatent, qui nous élèvent par intérêt, par vanité ou par inclination. Et après tout, y a-t-il rien de plus trompeur que la réputation de bel Esprit, rien de plus comun, rien de plus méprisable ? Un peu de vivacité, de mémoire en font tout le mérite. Mais les femmes sont elles nées pour être savantes ? A ce été l'intention de la nature de les faire briller par des qualités étrangères ? En vérité je ne crois pas que ce soit là le sentiment d'aucun home. Qu'on me dise de quel usage est cet esprit qui

est estimé si fort; il est plus nuisible qu'utile; on l'outré, on le pousse à l'ex-cès, on en abuse presque toujours. On abuse aussi de la beauté, me répondra-t-on, & come ce n'est pas la faute, ce n'est pas aussi celle de l'esprit; je l'avoue, & je n'insiste pas sur cet article. Lorsque qu'on voit une belle femme, on ne souhaite pas qu'elle ait de l'esprit, on se borne au plaisir de la regarder; ce plaisir nous occupe, nous pénètre, on ne souhaite on ne desire que la beauté; nôtre ame la regarde come son bonheur, come son centre: Lorsque au contraire, on entend une personne spirituelle, on trouve à la vérité de la satisfaction à l'entendre; mais on lève d'abord les yeux sur son visage, on cherche des traits qui répondent à l'esprit, & si on ne trouve rien qui y ait du raport, on dit aussi tôt, qu'il est facheux qu'elle ne soit pas belle; on quite cette personne, contents si on le veut, mais jamais charmé, mais jamais transporté; l'esprit nous laisse un vuide dans le cœur que la beauté n'y laisse jamais. Qu'on avoue la vérité, la première fois qu'on voit une belle femme, ne s'écrie-t-on pas qu'elle est belle? Ne sent-on pas son cœur entraîné, saisi? A-t-on le tems de faire

de longues réflexions pour lui trouver des charmes? Ne comence-t on à l'aimer qu'après avoir examiné son esprit? Qu'on ne dissimule point; ses yeux suffisent pour inspirer tout ce qu'on sent pour elle: Quiconque parlera autrement doit être regardé come un homme de l'autre monde, ou come un homme peu sincère. Attendons que détachés de nos corps, nous soyons dans les Champs Elizées: Alors nous nous livrerons aux seuls plaisirs que l'esprit fait goûter; mais aprésent suivons le penchant de nos cœurs, écoutons la voix des sens & de la nature; ils nous diront que nous sommes nés pour aimer: La beauté seule fait naître l'amour, & l'expérience dément tout ce qu'on voudroit alléguer de contraire: La beauté est quelque chose de si grand, de si relevé, que la marque la plus assurée d'une femme accomplie, est de ne pas la regarder come le souverain bien, & de ne se point croire une Divinité lors qu'elle la possède. On dit que la constance est l'invention de quelque fine Amante, qui devenue laide, & craignant de se voir abandonner, pour une plus belle, en fit une vertu. Ne pourroit-on pas dire de même, que l'esprit est l'ouvrage des laides? Les femmes se pardonnent entre elles l'esprit come un petit avantage;

mais elles ne se pardonnent jamais la beauté. Une belle femme aimera l'esprit dans une personne laide ; mais une laide n'aimera jamais la beauté ni dans une stupide, ni dans une spirituelle ; plus une chose est excellente, plus elle est enviée, plus elle cause de jalousie ; il est donc vrai que la beauté l'emporte sur l'esprit, puis que parmi les homes même elle excite plus de ja'ousie que l'esprit.

L'histoire de toutes les Nations a pris soin de nous conserver le nom des belles femmes de leur tems ; mais elle ne parle guère des spirituelles, ou parce qu'autrefois les femmes ne se piquoient pas de l'être come aujourd'hui, ou parce que l'histoire ne les a pas jugées dignes de son attention, & de celle de la postérité. Enfin les Peuples les plus barbares sentent l'effet de la beauté, la respectent, l'adorent ; mais l'esprit est une chimère pour eux, & come ils n'agissent en cela que par un pur instinct de la nature, je tire de là une preuve incontestable, que la beauté est universellement estimée, & que l'esprit ne devant son lustre qu'au raffinement, est infiniment au dessous d'elle.



NOUVELLES ACADEMIQUES.

ASSEMBLÉE de l'Académie Royale des Belles-Lettres de la ROCHELLE.

L'ACADEMIE Royale des Belles-Lettres de la ROCHELLE tint, le neuf de Mai, sa Séance publique, dans la Salle de l'Hôtel de Ville. L'Assemblée fut honorée de la présence de M. le Maréchal de SENECTERE, de M. le Marquis de NARBONE, Lieutenant-Général des Armées du Roi & d'un nombre de personnes de distinction.

M. SEIGNETIE, Avocat, & Directeur de l'Académie, ouvrit la Séance par un Discours sur la question qui consiste à savoir, jusqu'à quel point chacun doit s'attacher à un genre particulier, dans les Sciences & les Lettres. L'Auteur, pour résoudre ce problème, établit deux propositions. 1^o. Il faut consulter ce goût naturel qui dirige l'esprit vers un objet; on ira toujours à grands pas, quand on ira par la voie du sentiment. 2^o. Ce goût qui saisit un genre de connoissances, ne doit pas exclure les connoissances d'un au-

tre genre; il seroit dangereux de les approfondir, mais il est nécessaire au moins de les éfleurer.

M. SEIGNETTE entre en matière, „ Les
 „ qualités de l'esprit, nous dit-il, n'ont
 „ pas été dispensées également entre les
 „ homes; l'un franchit à pas de géant
 „ une carrière dans laquelle un autre se
 „ trouve heureux de marcher, tandis
 „ qu'un troisième se traîne péniblement
 „ dans la poussière. On doit consulter
 „ son génie & ses forces, & contenir dans
 „ de justes limites cette inquiète activité,
 „ qui nous porte à tout conoitre & à tout
 „ voir.... Celui qui veut moissonner toutes
 „ les fleurs dont est semée la carrière des
 „ Lettres, s'engage insensiblement dans
 „ des routes écartées & s'égare. Après
 „ de longs & de pénibles travaux, il re-
 „ conoit, mais trop tard, que chaque
 „ pas l'a éloigné du but....

„ POPE, continue M. SEIGNETTE, se-
 „ lon que nous l'apprend l'Editeur de ses
 „ Oeuvres, déplorait quelquefois le sort
 „ de trois habiles Peintres qu'il avoit co-
 „ nus. Au lieu de se faire valoir par le
 „ talent de la Peinture, l'un étudioit
 „ l'Architecture militaire, sans avoir une
 „ seule idée de la Géométrie; l'autre se
 „ piquoit d'expliquer la doctrine de la Fa-

„ talité, sans rien entendre en Philoso-
 „ phie; & le troisième traduisoit MICHEL
 „ DE CERVANTES, sachant à peine les
 „ élémens de l'Espagnol. L'Histoire de
 „ ces Peintres n'est-elle pas celle de plu-
 „ sieurs Littérateurs de nos jours, qui
 „ n'ont pu résister, avec les dispositions
 „ les plus heureuses, au penchant qui les
 „ entraînoit vers toutes sortes d'objets, &
 „ qui ne seront jamais comptés que parmi
 „ les homes médiocres?.....

„ Qu'on ne dise pas qu'il faut essayer
 „ de tous les genres, pour conoitre ce-
 „ lui auquel on est propre. Le génie,
 „ semblable à l'étincelle renfermée dans le
 „ caillou, s'élançe au moindre choc, &
 „ brille à nos yeux. ACHILLE voit des
 „ armes, & le Guerrier est décélé. Le
 „ CORTEGE voit des tableaux, il est
 „ Peintre

„ Je fais, ajoute M. SEIGNETTE,
 „ qu'on a vu en divers tems des homes
 „ privilégiés, supérieurs en différens gen-
 „ res. Tel fut PLATON, connu par ses
 „ Ouvrages de Philosophie, de Poésie,
 „ de Politique, de Mathématique: Tel
 „ fut encore le célèbre ARISTOTE. De
 „ pareils exemples, extrêmement rares &
 „ au dessus de la règle, ne servent qu'à
 „ la confirmer. D'ailleurs ne pourroit-on

„ pas dirè que dans ces Siècles reculés ,
 „ chaque Science renfermée dans des bor-
 „ nes assez étroites, n'ofroit à un génie
 „ actif qu'un champ fort limité. Nos
 „ Modernes au contraire , ont vû s'agran-
 „ dir sous leurs pas la carrière qu'ils par-
 „ couroient. Elle est si vaste , qu'on n'a-
 „ teindra jamais au but, si l'on s'écarte
 „ du droit chemin. Il faut marcher sans
 „ relâche & toujourns sur la même ligne.
 „ Qui veut tout favoir, fait tout bien
 „ imparfaitement. La profondeur & l'u-
 „ niversalité des conoissances ne vont pas
 „ ensemble.

„ De tout ce que je viens d'avancer ,
 „ dit M. le Directeur, dans la deuxième
 „ partie de son Discours , gardons-nous de
 „ conclure qu'il faille si exclusivement s'a-
 „ tacher à un genre qu'on ne se permette
 „ pas la moindre excursion sur les objets
 „ qui l'avoisinent. On conoit assez mal
 „ la carte d'une Province, si l'on n'a pas
 „ quelque conoissance des Cantons limi-
 „ trophes ; elle est absolument nécessaire,
 „ quoi qu'elle ne doive pas être com-
 „ plette , & qu'elle doive s'afoblir & se
 „ dégrader, (s'il est permis de parler
 „ ainsi,) en raison de l'éloignement. Des
 „ conoissances étrangères ne sont pas un
 „ luxe dangereux, lorsque rassemblées avec

„ discernement , & fans une aplication
 „ pousſée trop loin, elles ne nuisent pas
 „ à l'objet principal; elles font au con-
 „ traire une véritable richesse pour celui
 „ qui fait les mettre en œuvre. Le Chan-
 „ tre immortel d'ACHILLE embélit son
 „ Poème de ce que les Sciences & les
 „ Arts ont de plus intéressant; ces orne-
 „ mens qu'on auroit tort de regarder co-
 „ me étrangers à la Poésie lui donent un
 „ nouveau mérite....

„ L'illustre François , à qui l'Académie
 „ de Berlin dut une partie de sa gloire,
 „ courone de fleurs des détails anatomi-
 „ ques presque toujours dégoutans par
 „ eux-mêmes..... Des conoissances astro-
 „ nomiques, déparées par un langage bar-
 „ bare, rebutoient quiconque ne s'étoit
 „ pas totalement consacré à l'étude des
 „ hautes Sciences. L'ingénieux Auteur
 „ des Mondes a sù leur prêter des graces,
 „ & les mettre à la portée de tout home
 „ qui fait lire. C'est sur un ton plus su-
 „ blime que l'Historien de la Nature parle
 „ du Spectacle de l'Univers. On croit
 „ entendre le Dieu qui l'inspire.

FONTENELLE emprunta les fleurs d'ANACREON ;
 Et la chaleur d'HOMERE a passé dans BUFFON.

Épître aux Muses.

M. GILBERT lut ensuite une Relation concernant une Fille qui parle sans langue. Cette Relation piquante par sa nouveauté est de M. BONAMI, Docteur en Médecine à Nantes, & Associé à l'Académie.

La Terre a ses Phénomènes come le Ciel: Les spectacles qu'elle présente sont aussi frapans que ceux qu'on aperçoit dans la région éthérée. Un événement qui venoit d'arriver à Nantes a étonné tout le monde & piqué la curiosité des Savans. Il s'agit d'une Fille qui parle sans langue. Le fait n'a pas besoin de preuves, il est public & certain. Mais on peut demander quel est le secret de cette Méchanique.

Marie GRELARD, née en 1743 dans la Paroisse de St. Hilaire en bas Poitou, Diocèse de Luçon, fut ataquée de la petite vérole, à l'âge de neuf ans. Il survint à la langue des ulcères, qui dégénérent en gangrène. Cet organe se corrompit. La malade en détachoit des lambeaux; le Chirurgien enleva le reste. Dès lors la Fille cessa de parler. Elle ne fit plus entendre qu'un bruit confus, tel que peuvent être les sons inarticulés d'un muet. La déglutition des alimens devint pour elle une opération laborieuse: Mais

après un certain tems, la nature fut reprendre ses droits. D'abord **MARIE GRELARD** bégaya; elle formoit quelques mots avec effort. Enfin l'usage libre de la parole lui a été rendu. Il y a cependant certains sons qui lui coutent à prononcer.

Ce phénomène, tout rare qu'il est, n'est pas unique. L'histoire de la Médecine nous en fournit des exemples. **ROLAND DE BALEBAT**, dans une brochure dont le titre grec désigne la description d'une bouche sans langue, fait mention d'un nommé **PIERRE DURAND**, âgé de huit à neuf ans, auquel la petite vérole fit perdre la langue. On trouve le détail de pareils accidens dans les Oeuvres de **RIOLAN**, de **BERTHOLIN** & surtout dans une note curieuse du Dictionnaire de **BAYLE**, au mot **CERISANTES**.

Les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1718, nous présentent une Relation de **M. ANTOINE JUSSIEU**, au sujet d'une Fille Portugaise née sans langue & qui s'aquitoit fort bien, sans cette organe, de toutes les fonctions propres de cet organe même. Ce célèbre Médecin nous explique le pourquoi d'un fait aussi surprenant. Aussi ne ferai-je à ce sujet que de légères observations particulières & relatives au cas de **MARIE GRELARD**.

J'ai

J'ai visité la bouche de cette Fille & j'ai trouvé à l'entrée du gosier une tumeur ou petite élévation de la grosseur d'un pouce & qui m'a paru être un reste de la base de la langue ; en pressant avec le doigt, j'ai senti sur cette éminence un mouvement fort vif de contraction musculaire. Vraisemblablement le desir qu'avoit cette Fille de rentrer par la parole dans le commerce de la vie, & les efforts continuel's qu'elle faisoit pour y réussir, ont mis les muscles en action, & leur ont donné du jeu & du ressort. Ainsi ce reste du bout de la langue s'est trouvé en état de suppléer au défaut du corps entier de cet organe.

Ce que nous avançons ici, n'est pas une conjecture vague & sans fondement ; des passions vives sont bien capables d'opérer des prodiges, & elles en ont effectivement operé dans ce genre. Nous lisons dans les nuits atiques d'AULUGELLE que le Roi CRESUS eut un Fils qui, dans son jeune âge, avoit eû l'usage de la parole & qui la perdit dans la suite : Il devint muet. CRESUS ayant été forcé dans une ville qu'il défendoit, un Soldat qui le trouva sur ses pas, sans le conoitre, leva sur ce malheureux Prince, son

cimenterre, pour le tuer. Le Fils à côté de son Père, fut si frappé de ce danger, que la tendresse filiale trancha tout d'un coup les liens qui garotoient sa langue. Il parla & dit au farouche Soldat : Épargne le Roi! *Clamans in hostem ne Rex Cræsus occideretur.* AULUGELLE a pris ce trait dans HERODOTE.

L'ULPIUS, au chap. 41. du liv. 1. de ses observations, parle d'un jeune home à qui des Pirates barbaresques coupèrent la langue. Il passa trois ans sans parler. Un jour s'étant trouvé exposé à un orage terrible, un éclair des plus vifs & des plus étincelans, lui causa une si grande frayeur, qu'il reprit sur le champ l'usage de la parole.

Les efforts de MARIE GRELARD, pour venir à bout de parler, ont été fécondés par les parties auxiliaires qui forment les sons concurremment avec la langue, tels que le conduit du nez, la luette, le palais, les dents & les lèvres. Ce qui peut avoir encore favorisé notre muette, c'est un rétrécissement dans le fond de la bouche que j'ai bien remarqué, & qui a été occasioné par la perte de la langue. La partie inférieure de la bouche n'étant plus assujettie par le volume de cet organe, s'est portée vers le palais, elle en est de-

venue plus convéxe. Les os du palais & la machoire n'ayant pas aquis assez de consistance dans la bouche d'un enfant de huit ans, se sont déjettés & pouffés un peu en avant, pour remplir une partie du vuide. Le palais s'est aplati: En un mot toutes les parties musculieuses & membraneuses aux environs du gosier, se sont un peu rapprochées les unes des autres. Quel a dû être l'effet de ce rapprochement? L'air chassé du poumon par la glotte, trouvant le passage plus étroit, a produit des vibrations plus vives & plus fortes dans les parties destinées à former la voix, & ce degré d'intensité dans les vibrations a réparé le défaut de la langue.

Le Comte d'ERICEIRA, Seigneur Portugais, aussi distingué par son amour pour les Lettres que par sa haute naissance, fit un Distique Latin au sujet de la Fille Portugaise dont on a parlé ci-dessus.

Nil mirum, elinguis mulier quod verba loquatur.

Mirum, cum linguâ quod taceat mulier.

Un Anonime a rendu en François ces vers Latins :

Qu'une femme sans langue ait encore du caquet,

Le cas est assez vraisemblable :

Mais qu'elle garde le *sac*

Avec cet organe indiscret,

Oh ! je ne croirai pas un fait si peu croyable.

M. DUPATTY, Trésorier de France, fit la lecture de la Vie de BIANCA CAPPello, femme de FRANÇOIS PREMIER, Grand Duc de Toscane. Nous ne ferons pas l'Extrait de cette Vie, remplie d'aventures singulières, & bien propres à amuser la curiosité. Cette vie a été composée en Italien par M. de SANSEVERINO, & traduite en François par M. d'AÇARQ.

La Vie de FIELDING, célèbre Anglois, mort depuis quelques années, termina la Séance.





LIVRES NOUVEAUX.

LA seconde Partie des *Mélanges intéressans & curieux*, ou *Abrégé d'Histoire naturelle, morale, civile & politique de l'Asie, l'Afrique, l'Amérique & les Terres polaires &c.* vient de sortir de la Presse à Yverdon. Elle contient 16 Feuilles ainsi que la première. D'abord, dans une courte Introduction, l'on rend raison des motifs qui ont engagé l'Auteur à faire, en faveur de la Laponie, une exception au plan qu'il avoit annoncé de ne traiter d'aucun Pays situé en Europe, & les Lecteurs feront sans doute charmés de tout ce qu'il nous dit de curieux des Lapons, sur lesquels la plûpart des Auteurs ont débité les Fables les plus grossières.

Nôtre Auteur comence par une Description géographique de la Laponie, qui reçût son nom de SAXON, le *Grammairien*, il y a environ six Siècles. Ce nom vient du mot *Lape*, qui signifie en langue du Pays un Exilé. Il indique la division de la Laponie, que l'on distingue en Suè-

doise, Danoise & Moscovite; mais il ne s'arête pas à faire l'histoire particulière de chacune de ces parties, & se borne à la description générale de tout le Pays, en observant seulement les diverses coutumes que peut produire la différence des dominations ou des Religions établies parmi eux.

Pendant trois mois le Soleil ne paroît point sur l'horison, dans ces climats rigoureux; mais la sérénité fréquente du Ciel, l'éclat des Astres augmenté encore par la lueur que répand la neige, facilite aux habitans les moyens de faire dans les longues nuits, au clair de la Lune, tout ce qui se fait ailleurs à la clarté du Soleil. On s'assemble, on pêche, on voyage, on vaque enfin pendant l'hiver aux affaires extérieures tout come dans un autre tems.

Pendant huit mois de l'année, les ruisseaux, les rivières, les lacs sont entièrement gelés, & la neige qui les couvre formè une vaste pleine, sans aucune interruption & d'une triste uniformité. Au mois de Juin l'on comence à ressentir une chaleur brulante; bientôt les neiges & les glaces disparaissent. „ La nature offre alors „ l'aspect riant d'une campagne verdoyante, arrosée par de belles rivières, dont

„ rien ne dérobe plus le cours, & cou-
 „ pée par des lacs successivement batus
 „ par les Aquilons, & mollement agités
 „ par les Zéphirs. Pendant l'Été, le So-
 „ leil éclaire continuellement, ou ne se
 „ cache que très peu de tems. Sa force
 „ est si grande alors, qu'un home ne
 „ peut se tenir pieds nuds sur une pier-
 „ re; qui a été exposée aux rayons de
 „ cet Astre; c'est ce qui oblige les La-
 „ pons à marcher toujours chauffés. L'Été
 „ & l'Hiver ne sont point amenés par
 „ des saisons intermédiaires. On voit avec
 „ surprise des herbes & des petits arbres
 „ en feuilles dans des lieux, qui quelques
 „ jours auparavant n'étoient couverts que
 „ de neige.

„ Le terroir de la Laponie n'est pas
 „ le même partout. Vers la Bothnie &
 „ sur le bord de quelques Fleuves, il
 „ produit des herbes potagères, & des lé-
 „ gumes, tels que des navets, des choux,
 „ des raiforts; ailleurs sa grande humi-
 „ dité, ou les quantités de pierres ou de
 „ sables, qui couvrent le terrain, y cau-
 „ sent une stérilité insurmontable.

Parmi les fruits que produisent les Ar-
 briffaux, les Lapons estiment principale-
 ment des mûres fort ressemblantes à nos

mûres de buisson. Outre qu'elles ont un gout excellent, c'est le plus sûr & le plus prompt remède contre le scorbut. Les habitans ne se contentent pas de les manger fraiches, ils en confissent pour en faire usage en d'autres tems de l'année. La tige de cette plante n'a pas plus de 6 à 7 pouces de haut. L'Angélique de Rocher (*Petroſa*) est aussi fort du gout des Lapons, aussi l'appelle-t-on leur herbe; ils mangent encore une grande oseille très comune dans les prés.

L'Auteur parle ensuite des propriétés de la Brassique des Rennes, de la Tanaisie, de la Buglosse, qui embélit la peau & lui donne le plus vif incarnat; de différentes sortes de Mousses; des Mousserons, Champignons &c.

Il passe ensuite à la Mineralogie. A l'avantage de renfermer des Mines d'Argent, de Cuivre & de Fer, la Laponie joint celui de produire des pierres curieuses, des cristaux & des perles, dont l'Auteur fait les descriptions avec ce stile simple, précis & exact, qui caractérise tout son ouvrage.

Quant aux Oiseaux, il se borne à indiquer les noms de ceux déjà connus dans nos Contrées, & ne décrit que le Loom, qui est d'une beauté surprenante, & le

Kniper, qui est un Oiseau aquatique particulier à la Laponie.

Les Rennes sont des Animaux si utiles aux Lapons, qu'ils méritoient sans doute un article propre à en donner une conoissance exacte & bien détaillée : Aussi ceux qui prendront la peine de le lire dans l'ouvrage même, n'auront sans doute rien à désirer à cet égard.

Le Chien de Laponie, l'Elan, les Cerfs, les Loups, le Renard, la Martre, l'Ecureuil ou le Petit gris, les Zibelines, l'Hermine, le Lemmer ou le Lapin de Norvège, le Goulu, la Sirène, le Moine marin, le Serpent de mer, le Kraken, &c. ont chacun un article proportionné à ce qu'ils offrent de remarquable. Mais nous aurions tort de nous étendre d'avantage sur un Ouvrage, qu'il fera très difficile de conoitre sans s'empresseur de l'aquérir ; il peut tenir lieu d'une multitude de Voyages, puisque l'on y trouve rassemblé, & tiré des meilleures Relations, tout ce que l'on peut souhaiter de conoitre des Nations dont il parle : L'étendue du Pays, ses bornes, ses productions naturelles, tant du règne végétal, que du règne animal & mineral ; la Religion des Habitans, leurs mœurs, leurs coutumes, leurs usages, leur comerce, leur gouvernement,

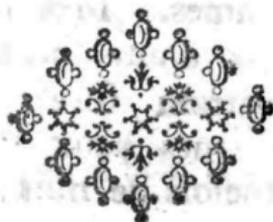
leur histoire civile , morale & politique
&c.

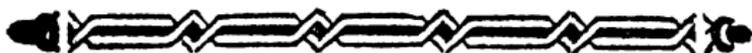
D ICTIONNAIRE pour l'intelligence des *Affaires d'Etat*, des *Gazettes* & des *Conversations* qui s'y rapportent, où l'on trouve, les *Rélígions*, les *Sectes*, les *Ordres Religieux* & *Militaires*, les *Royaumes* & les *Etats*, les *Mers*, les *Lacs*, les *Pays*, les *Isles*, les *Fleuves*, les *Rivières*, les *Villes*, les *Bourgs*, les *Fortereſſes*, les *Chateaux*, les *Ports*, les *Montagnes*, les *Caps* ou *Promontoires*, les *Paſſages*, les *Forêts*. La *Généalogie* des principales *Maiſons* de l'*Europe*, les *Armoiries*, les *Diètes*, les *Sociétés Littéraires*, les *Tribunaux*, les *Charges civiles* & *militaires*, tant de *Mer* que de *Terre*; les différentes *Lieues*, les principales *Monoies*, les *Mesures* & les *Poids*, les principaux *termes de Jurisprudence*, d'*Architecture Militaire*, de *Caſtramétation*, de *Tactique*, de *Guerre*, de *Navigation*, d'*Architecture Navale*, d'*Artillerie*, de *Philoſophie*, de *Mathématiques*, de *Belles Lettres*, d'*Histoire*, de *Comerce*. Ouvrage utile à tout le monde. Avec un ample *Vocabulaire Latin* & *François*. A *Bâle* chez *Jean Rodolphe IM-HOF & Fils* 1764.

Il y a long-tems que le Public avoit be-

soin d'un Ouvrage tel que celui qu'on lui annonce. C'est le résultat du travail d'une Société de Gens de Lettres, versés dans toutes les matières qu'il renferme. Ils y donent le précis des meilleurs Livres Anglois, François, Allemands, qu'ils ont soigneusement consultés. Dès là il est facile de juger du mérite d'un pareil Ouvrage.

Les Srs. IM-HOF vont le mettre sous presse, & promettent de le livrer aux Souscrivans en Septembre 1765. Il aura 4 Volumes, grand in 8vo. Le prix pour les Souscrivans est de L 11. de France ou L 7: 6 f 8 d. de Suisse, dont on paiera la moitié en souscrivant, & l'autre moitié en recevant l'ouvrage.





L E T T R E S

De JULIE à CAMILLE.

QUINZIEME LETTRE.

J'AI sûrement été trahie par Melle de MARSILLY, ma chère CAMILLE, touchant la réponse que j'ai faite aux vers de M. de VOLVIRE. N'ayant pu me dispenser de les lui confier, parce qu'elle me surprit come je les relisois avant hier dans mon cabinet, j'ai tout lieu d'imaginer, que malgré sa promesse de me garder le secret, elle n'a pu résister à l'apas de l'indiscrétion, qui a tant d'atrait presque pour toutes les femmes. Mes soupçons vous paroîtront sans doute bien fondés, en lisant le Quatrain suivant, que ma toilette ofrit à mes yeux le même soir, come je me coëfois de nuit :

Par vos divins atraits vous soumettez l'Amour ;
 D'Hipocrène chez vous on trouve la Fontaine,
 APOLLON & PALLAS vous ont doné le jour
 Et l'Hélicon vous reçut pour étrène.

Ces vers font une preuve incontestable,

que le Comte est instruit que je suis mordue quelquefois du chien de la métromanie & je vous avouerai franchement , que je n'ai pas la force d'en être couroucée ; cependant , pour me vanger de cette supercherie , j'ai observé le plus profond silence sur ce charmant éloge dont je suis plus qu'enchantée ; de sorte que le Comte ignore s'il est parvenu jusqu'à moi. Cette incertitude , qui le tourmente passablement , me donne journellement la Comédie par ses propos énigmatiques , que j'affecte de ne pas comprendre ; mais si l'ennui de ce manège l'oblige de s'expliquer plus clairement , ce qui ne sauroit tarder d'arriver , ha ! CAMILLE , qu'il me fera doux de lui prouver par ces vers , que ma Muse n'a jamais connu d'autre APOLLON que lui.

Si mes foibles attraits ont captivé l'Amour ,
 Si d'Hipocrène en moi se trouve la Fontaine ,
 Ce n'est, TIRCIS, que depuis l'heureux jour
 Où je reçus vôtre cœur pour êtrene.

Hé bien , ma Reine , ne conviendrez vous pas aprésent que l'Amour est un grand maitre , & vous seriez vous imaginée , quand je partis de Paris , que les rives de la Loire m'inspireroient un jour le desir de rimer ? Non certainement ,

me répondrez vous ingénument, & ma foi vous aurez raison, car en honneur je ne m'en croyois pas susceptible. Il est vrai que mes talens sont trop foibles pour que j'en puisse tirer vanité; mais come tout le monde ne peut pas être une DESHOULIERES, je me trouve fort heureuse de pouvoir employer quelquefois le langage des Dieux, pour exprimer celui de mon cœur, & quoique je le défigure passablement, je pousse le ridicule jusqu'à m'applaudir de mes coups d'essais; ce qui doit vous prouver que l'aveuglement est inséparable des Rimailleurs modernes, dont j'ai l'honneur de suivre les traces.

L'ouverture des vendanges, qui s'est faite depuis six jours, nous procurera plusieurs courses amusantes, dont je vous ferai le détail, si je m'y divertis autant que chez M. de LADRENVILLE, qui manqua de tomber en convulsion, quand ma Tante lui dit deux jours avant qu'il vendangeat, que ce seroit par lui qu'elle commenceroit sa tournée. Il voulut poliment s'en défendre, en lui représentant que sa maison n'étoit pas digne de la recevoir; mais Madame de FRANQUEVILLE l'ayant assuré qu'elle ne prétendoit entrer que dans ses vignes, elle alecta de ne pas s'apercevoir de toute son inquiétude, à la-

quelle elle mit le comble en disant à toute sa Société de se préparer pour le surlendemain à cette partie de récréation. Le défastreux ROSBIFF, dont le tremblement étoit universel, lui répondit d'une voix presque éteinte, ho ! pour le coup vous badinez, Madame la Comtesse ; vous êtes assurément trop prudente pour vous exposer au mauvais tems que le baromètre annonce depuis ce matin, sur tout si vous considérez que mes vignes sont extraordinairement éloignées, & que s'il venoit à pleuvoir, vous ne trouveriez nul endroit pour vous mettre à couvert. J'aurai soin d'y remédier, poursuivit ma Tante, par le moyen de mon carosse, où les Dames seront sûres de trouver un azile. A l'égard des Cavaliers, ils sont acoutumés à être mouillés, ainsi cette considération ne peut nous retenir ; d'ailleurs je sens trop le plaisir que je vous ferai pour vous en priver à cause d'eux ; puis sans lui donner le tems de la refuser ouvertement, elle lui tendit la main, en lui disant qu'il pouvoit compter sur sa parole, & s'étant retirée dans son cabinet pour écrire ses Lettres, elle n'en sortit qu'après son départ, qu'il n'exécuta pas

Sans que d'un air inconsolable

Il ne nous eût dit tristement ,
 En nous regardant humblement ,
 Qu'il se trouvoit bien misérable
 De n'avoir pu se préserver
 Du malheur de voir arriver
 Ce moment préjudiciable ,
 Vû qu'il n'avoit pas un raisin ,
 Dont la grappe , à lui pauvre diable,
 Ne revint à un escalin.

Nous le tranquilisâmes de nôtre mieux sur le dégat qu'il craignoit que nous ne fissions dans la vendange , & l'ayant assuré que nous étions trop raisonnables pour lui causer beaucoup de damage , il prit congé de la compagnie avec plus d'envie de pleurer que de rire.

Enfin arriva le jour , qui devoit nous procurer le plaisir de le désespérer. Nous montâmes en carosse sur le midi , après nous être précautionés d'une tasse de chocolat , & come vous devez présumer , d'un très bon diner , qui nous suivoit dans un fourgon , sans que nôtre ladre en fut instruit. En moins d'une heure & demie nous fumes rendus au bas de sa vigne , où nous le vîmes paroître aussi-tôt. Ayant mis pied à terre à son heureux aspect , il
reprit

reprit tristement la route du sentier, qui conduit à son terrain, en nous priant de le suivre, & sur tout de ne rien toucher, parce que n'étant propriétaire qu'en partie de cet enclos, il ne vouloit pas être obligé de payer à son voisin un dégat, qu'il devoit supporter seul. Nous ayant fait parvenir à une espèce de verger, nous vimes avec surprise qu'il avoit intention de nous régaler en apercevant

Sur le fond d'une cuve antique
 Dont les douves se pourrissoient
 Deux planches qui se moisissoient
 Couvertes par nôtre rustique
 D'une nape dont la grosseur
 Répondoit à son épaisseur.

Ce fut au tour de cette singulière table, qu'il nous invita de nous placer sur des bancs, dont elle étoit entourée. Il nous dit ensuite de nous amuser à voir travailler les Vendengeuses, tandis qu'il alloit nous préparer la colation, qui ne fut pas long-tems à paroître, puisqu'il revint un moment apres avec un panier couvert d'une serviette, duquel il fit sortir en soupirant,

Primo , six grapes de verjus
 Dont il nous reprochoit le jus ;
 Puis huit noix , avec quatre pêches ,
 Cinq pomes , quelques poires sèches ,
 Le tout servi sur de l'étain
 Que nous primes pour de l'airain ;
 Ensuite une grosse bouteille ,
 Non pas d'une liqueur vermeille ;
 Mais d'un vin gris , dont la fadeur
 Nous provoqua le mal de cœur.

Ajoutez à cela une demie douzaine de
 petites timbales d'argent , qui servoient sû-
 rement à les Trifayeux pour boire de l'hi-
 pocras les jours de bone fête ; tel fut le
 rafraichissement distingué qu'il nous pré-
 senta. En vérité , mon Voisin , lui dit
 ma Tante en éclatant de rire , voilà le
 service le plus noble qu'il soit possible d'i-
 maginer. Je sens bien , Madame , lui ré-
 pondit-il , qu'il n'est pas selon vos facul-
 tés , dont les miennes sont éloignées de
 cent piques ; il est cependant vrai , que si
 cet événement fut arrivé un jour de cuite ,
 je vous aurois régales d'une galette , mais
 je vous avoue naturellement que je n'ai
 pas voulu qu'on mit le feu au four pour
 si peu de chose. Je suis fâchée , reprit
 la Comtesse , d'avoir si mal choisi mon tems ,
 car votre pain est si dur , qu'il m'est im-

possible d'en manger. Alors ayant fait signe à ses domestiques de servir, l'aspect d'un copieux ambigu rendit la belle humeur à ce ladre, que ma Tante fit placer à côté d'elle, en lui disant : Hé bien, mon pauvre Baron, vous ne comptiez pas que j'avois fait chauffer le four pour vous régaler dans votre vigne ? Cela est vrai, Madame la Comtesse, lui répondit-il, mais ce que vous faites ne me surprend point ; si j'avois une vingtaine d'écus à jeter par la fenêtre, come vous le pouvez, je n'y regarderois pas de si près, & les poulets qui sont dans ma basse cour n'y seroient plus ; mais je me suis bien gardé de faire cette folie, parce que j'en tirerai bon parti en les vendant le Carnaval prochain. D'ailleurs j'espérois que vous dineriez avant de venir, car tel que vous me voyez j'ai déjà mangé la soupe ; cela n'empêchera cependant pas que je ne profite amplement de l'honneur que vous me faites ; & sa parole fut scrupuleusement exécutée, car il mangea lui seul plus que toute la compagnie.

Il n'est pas possible, ma Reine, de vous rendre tout ce qu'il nous dit de comique, quand le vin de ma Tante, qu'il trouva meilleur que le sien, eut échauffé la cer-

velie. Le Comte & le Chevalier profitèrent si bien de son intemperance, qu'ils le réduisirent au point de ne pouvoir sortir de sa place pour nous reconduire, lorsque nous partimes; & nous fumes le lendemain, que les Vandangeurs avoient été forcés de le porter chez lui un quart d'heure après nôtre départ. Je crois que la honte de sa conduite nous privera pour quelque tems du plaisir de nous amuser à ses dépens. Nous devons aller demain à une autre partie de vendange. Vous ferez par ma première Lettre, de quelle nature auront été nos plaisirs; en attendant je vous embrasse un peu moins bien que je ne ferois, si j'avois le plaisir de vous voir. Bon soir mon cœur, aimez toujours vôtre JULIE.

SEIZIEME LETTRE.

PAR vôtre réponse, que je viens de recevoir, ma chère CAMILLE, j'apprens avec satisfaction que ma dernière vous a fort amusée. Pourquoi ne puis-je vous procurer le même divertissement, dans ce que je vais vous détailler, mais hélas ce que j'avois prévu des amours de ma jeune Cousine n'est que trop arrivé, aussi

rien ne peut se comparer à son désespoir depuis que sa Mère a crû ne pouvoir se dispenser de défendre l'entrée de sa maison au petit Marquis. Vous comprenez bien que ce triste événement, dont j'ai la douleur d'être la cause innocente, a fait éclipser les plaisirs que nous nous proposons de goûter dans nos différentes parties de vendanges.

Ce fut chez la Vicomtesse de MONTILLET, où nous restames trois jours, que le sujet de ce désastre arriva. Nous avions passé les trois quarts de la seconde journée dans la vigne, sous la décoration de nos habits champêtres, qui répondoit parfaitement à l'exercice de la serpette & nous nous préparions, après un excellent souper, à profiter d'un bal où tout le voisinage étoit invité, lorsque ma Cousine me dit à l'oreille qu'elle se trouvoit incommodée, mais qu'il ne falloit pas le dire à sa Mère, de crainte qu'elle ne s'inquiétât mal à propos ; puis que cela se dissiperoit, quand elle auroit pris l'air. Nous fortîmes donc de l'assemblée, sans que personne le remarqua ; mais à peine fumes nous descendues dans le jardin, qu'elle fut contrainte de s'asseoir sur le premier banc que nous rencontrames, en me disant qu'elle

étouffoit. L'ayant promptement délacée , pour la préserver de s'évanouir, je cherchai vainement dans mes poches mon flacon d'eau des Carmes, dont je voulois lui faire prendre, & m'étant souvenue qu'il étoit resté sur ma toilette, je profitai d'un moment où elle me parut être mieux, pour aller dire à ma femme de chambre de me l'apporter ; mais l'ayant apellée inutilement, vu quelle se promenoit dans le village avec ses compagnes, je crus ne pouvoir me dispenser d'avertir ma Tante de l'indisposition de sa Fille, d'autant plus que n'ayant pas la clef de mon appartement, il m'étoit impossible de lui procurer du secours : Si j'avois prévu ce qui se passoit, je me serois bien gardée de comettre cette imprudence. J'ignorois que le jeune Marquis, guidé par sa malheureuse étoile, avoit rencontré la mourante HORTENSE, qu'il tenoit étroitement dans ses bras, quand Madame de FRANQUEVILLE arriva sur les ailes de l'effroi, dans cet endroit perfide, où l'excès d'un amour, qu'elle ignoroit, lui fut révélé, par les expressions passionnées que la douleur faisoit préférer au désespéré Marquis pour rappeler sa jeune maîtresse à la vie. Je m'aperçus même, qu'il cherchoit à réveiller ses esprits par des baisers téméraires,

ou'il prodiguoit sur ses lèvres & ma Tante fit sûrement la même remarque, puis qu'elle lui dit froidement de se retirer, avec défense de reparoitre devant elle. Il est vrai que le désordre qui se manifestoit sur sa Fille, par le zèle indiscret de cet imprudent, n'étoit certainement pas fait pour l'amuser.

Quelques gouttes d'eau précieuse, qu'elle fit avaler à la malade, lui provoquèrent un vomissement qui la tira totalement d'affaire; mais la Comtesse, dont l'inquiétude étoit extrême, voulut absolument qu'elle s'allat coucher, de sorte que nous fumes la mettre dans son lit, où la pauvre enfant s'endormit, sans se douter du malheur qui venoit d'arriver.

Cependant le petit Marquis, que la colère de la Comtesse avoit foudroyé, étoit allé trouver M. de VOLVIRE pour lui conter sa disgrâce, & le prier d'employer tout son crédit sur l'esprit de Madame de FRANQUEVILLE, afin d'obtenir la révocation de son cruel arrêt; mais la certitude que le vieux Marquis de RIBERVILLE ne consentiroit jamais à ce mariage, la rendit inflexible, malgré les vives sollicitations du Comte & les pleurs du désolé Marquis, qui vint se jeter inutilement à

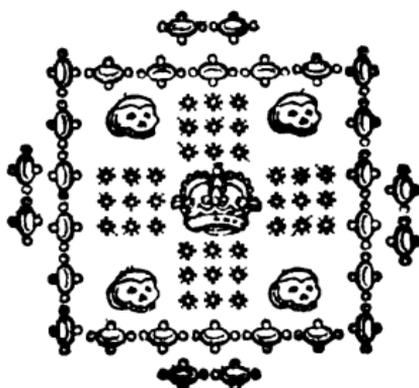
ses pieds, quand elle fut rentrée dans son appartement. Vous concevez bien que cet événement ne nous permit pas de profiter des plaisirs, que l'on s'étoit proposé de nous faire goûter. Tous nos projets d'amusemens se dissipèrent, pour faire place à la plus profonde tristesse, que nous ne pumes nous dispenser de partager avec mon affligée Cousine, lorsque sa Mère l'eût informée le lendemain matin de tout ce qui s'étoit passé pendant son évanouissement & de la défense rigoureuse qu'elle avoit faite au petit Marquis, après avoir reconnu la nature de ses sentimens, qu'elle ne prétendoit point autoriser, puis qu'elle venoit d'écrire à M de RIBERVILLE pour l'instruire du sujet qui l'avoit obligée de congédier son Fils.

Il est certain que ma Tante fut sensiblement touchée des pleurs que ce fatal récit fit verser à son infortunée Fille, qui convint naturellement qu'elle aimoit le Marquis autant qu'elle en étoit adorée; & come cette jeune personne est infiniment chère à sa Mère, qui d'ailleurs a sujet de se reprocher d'avoir un peu trop négligé l'examen qu'elle auroit dû faire à proportion que le sentiment se dévelopoit dans les cœurs de ces aimables enfans, je crois, dis-je, que cette faute irréparable contribua

beaucoup à la déterminer à employer les plus tendres careffes , pour faire goûter la sagesse de ses conseils à la victime de son imprudence. Je souhaite , qu'ils produisent tout l'effet quelle ose s'en promettre , mais je crains bien le contraire & que le malheur de ma Cousine ne soit le fruit d'une inclination dont le mal me paroît incurable. Il est vrai que le grand âge du Père de son amant peut lui faire espérer un heureux avenir , si le cœur du petit Marquis est susceptible de constance ; & quoique cette vertu soit un être de raison chez la plupart des jeunes gens de son état , je suis forcée de recourir à cette consolation , pour calmer la douleur de la déplorable HORTENSE , qui seroit capable d'altérer sa santé sans cet espoir. Hélas ! il vaudroit beaucoup mieux , pour sa tranquillité future , qu'elle pût surmonter actuellement le venin , qui fermente dans son cœur , mais elle n'en a pas la force , & peut-être aurions nous la même foiblesse si nous avions le malheur d'être à sa place.

Nous avons appris que le Marquis de RIBERVILLE avoit mis son Fils aux arrêts , pour le punir d'avoir osé lui protester qu'il n'auroit jamais d'autre femme

que ma Cœusine. Cet ambitieux Vieillard se dispose à le faire partir pour Paris, où il habitera l'Académie de Juan. Nous n'avons eû garde d'informer la triste HORTENSE de ces funestes nouvelles, qu'elle n'apprendra toujours que trop tôt.



S P E C T A C L E S

LES Comédiens Italiens ont donné sur leur Théâtre, une Pièce nouvelle, qui fut représentée pour la première fois à Paris, le 14 Juin dernier. Elle a pour titre *NANETTE & LUCAS, ou la Paysane curieuse*. C'est une Comédie en Prose en un Acte, mêlée d'Ariettes, par M. FRAMERI. Le sujet en est fort simple : LUCAS & NANETTE, Père & Mère de BABET, sont des Payfans qui vivent en assez bone intelligence, quoique mariés. En s'occupant devant leur porte, ils parlent d'amour, & cherchent à le définir à leur manière. Leur Fille les écoute. Elle demande avec simplicité à sa Mère, si par exemple un jeune home bien vêtu, qu'elle a rencontré dans le bois, seroit un Amant? La Mère découvre par là que sa Fille auroit de l'inclination pour ce jeune home, qui est le Fils du Seigneur. Elle en marque sa co'ère. L'Auteur fait ingénieusement sentir ici, qu'une jalouse envie est presque toujours le motif de la sévérité

des Mères & la gardienne la plus rigoureuse de la vertu des Filles, sous le masque de l'honneur. Le bon LUCAS n'est pas si austère; sa Femme veut que leur Fille BABET épouse un certain LUBIN. Le Père ne voudroit pas contraindre son inclination; mais la Femme, en feignant de la douceur & de la complaisance, l'entraîne à être de son avis. Sur les compliments qu'elle se fait à elle même, de n'avoir jamais été ni curieuse, ni déso-béissante, il ne peut cependant se dispenser de lui reprocher précisément les défauts, dont elle se prétend exemte. Il lui répète à cette occasion une Chanson, dont le sujet est le Conte de la *Barbe bleue*. Elle semble fâchée que l'on n'eut pas puni la curiosité de la Fille, qui a fait usage de la Clé défendue. Bientôt elle se trouve dans le même cas. Le Seigneur s'est aperçu de l'amour de son Fils pour la jeune BABET. Il se rend justice; il se souvient qu'il ne doit qu'à la fortune sa qualité de Seigneur. Il se propose d'unir ces deux Amans, si l'inclination de BABET répond à celle de son Fils. Il parle au Père & à la Mère de BABET sur ce qu'ils ont projeté pour marier leur Fille. La Mère convient que cette dernière en aime un autre que celui qu'elle

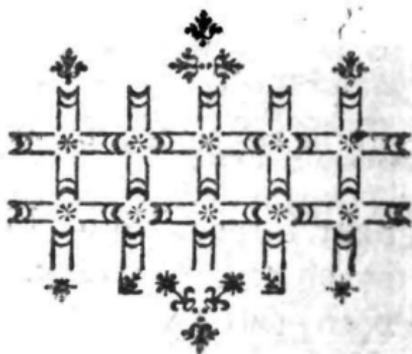
lui destine. Il veut l'engager à ne pas la contraindre, mais elle s'en défend, en alléguant qu'il faut qu'à son exemple la Fille soit obéissante. Il propose de se charger du soin de lui donner un Mari; la Mère fait valoir ses droits, en disant que cette Fille est à LUCAS & à elle encore plus. Le Seigneur ne pouvant la gagner, veut cependant faire les frais de la Noce de BABET, mais à une condition: Puisque NANETTE est si obéissante & si peureuse, il lui remet une Boëte fermée, avec défense de l'ouvrir, sinon LUCAS & NANETTE ne seront plus maîtres de disposer de leur Fille. L'un & l'autre y consentent, & le Seigneur remet au Mari la Clé de la Boëte, que la Femme a en mains. Cette Boëte a un secret, qui empêchera de la refermer, si elle est ouverte.

Ce Seigneur surprend son Fils & BABET dans un entretien tendre. Il interroge BABET en particulier: Il s'assure de sa candeur & de ses sentimens.

LUCAS & NANETTE reviennent sur la Scène. La Femme brule du desir de voir ce que la Boëte contient; le Mari refuse la clé, mais il se laisse fléchir, parce que cette Femme se trouve mal, & menace

de mourir. Elle ouvre la Boëte; elle y trouve des bijoux, entr'autres un riche Colier, dont elle se pare. Le Seigneur survient & la surprend. Suivant les conditions, il peut disposer du sort de BABET: Il la donne à son Fils, & leur assure par là une fortune considerable, en faisant en même tems le bonheur des deux jeunes Amans.

La Musique des Airs, répandus dans cette Pièce, est de M. le Chevalier d'HERBAIN, déjà connu par d'autres productions agréables & qui ont réussi,





E L O G E

D E L' H I S T O I R E.

C'EST un bon Maître que l'Histoire.
 Elle dégoute des Romans ,
 Des frivoles Lecteurs legers amusemens.
 Elle enrichit nôtre mémoire ,
 En rapprochant de nous & les lieux & les tems.
 On y voit du passé tous les événemens ;
 Elle montre les monumens
 Et de l'Honneur & de la Gloire ;
 Et de tous les Pays on devient Habitans.
 Elle apprend à douter , come elle apprend à croire :
 La Justice & le vrai , voilà ses fondemens.
 Elle parcourt des tems la mesure infinie ;
 Et semble par les faits prolonger nôtre vie.
 Des Inventeurs des Arts elle peint les travaux ;
 Et leurs Imitateurs deviennent leurs rivaux.
 Sous ce Guide éclairé l'on voyage sans peine.
 Tout l'Univers est son Domaine.
 L'Histoire satisfait nos desirs curieux ;
 Et prête à nôtre Esprit des oreilles , des yeux :
 Des plus puissans Etats elle apprend la naissance ,
 Leurs progrès , leur éclat , leur triste décadence,
 L'Histoire est le tableau des vices , des vertus.
 Et sa voix des Tyrans annonce le suplice.
 Elle nous fait aimer les TRAJANS , les TITUS ;
 Et nous montre le précipice
 Où les NERONS se sont perdus.
 Monstres cruels à l'équité rebelles !
 Les uns inspirent de l'honneur ,

Les autres servent de modèles ;
 A leurs sages leçons si nous sommes fidèles
 Rien ne trouble nôtre bonheur.
 Chaque jour est marqué par des Scènes nouvelles.
 A l'Empire des Grecs succèdent les Romains.
 Chaque Peuple est passé sous d'autres Souverains.
 Le Monde est déchiré par de longues querelles ;
 Non , il ne fut jamais de paix perpétuelles.
 A d'éclatans succès succèdent des revers.
 Mais tous ces changemens divers.
 Forment l'ordre de l'Univers ,
 Gouverné sagement par des Loix éternelles.
 L'Histoire fait haïr & le crime & l'erreur ,
 Et du repos public l'afreux perturbateur.
 Du fier CATILINA nous montre la furie ,
 Et de ses noirs complots l'afreuse perfidie :
 Crime dont le récit remplit l'ame d'horreur.
 Elle peint CICERON defendant la Patrie ,
 Qui sur les Conjurés répandant la terreur ,
 Sût les faire tomber sous son glaive vengeur.
 Rome dût son Salut à ce puissant Genie.
 L'Histoire à tout Lecteur presente le miroir
 Chacun peut sans rougir , s'y conoitre & s'y voir.
 Lors qu'on chemine à sa lumiere
 De la plus sombre Antiquité
 On peut percer l'obscurité.
 Et marcher d'un pas sûr dans la vaste carrière
 Où préside la Vérité.
 Ainsi que le Soleil dissipe les nuages
 La Vérité détruit ces futiles Images ,
 Qu'un Art séducteur a produits ;
 Des grains quelle a semés l'on recueille les fruits.
 Elle ouvre nêre Intelligence ,
 Et nous guérit de l'ignorance.
 Des Empires détruits , des Trônes renversés ,

Par des Usurpateurs d's Peuples dispersés,
 Et leur fatal pouvoir immolant des victimes :
 Elle fait détester ces crimes,
 Leur souvenir se perd dans ces affreux abîmes,
 Que l'on nomme l'Éternité.
 Qu'est ce que l'Immortalité,
 Dont les foibles mortels enflent leur vanité ?
 Ce n'est qu'une belle chimère.
 Quand ce Soleil qui nous éclaire,
 Finira son cours limité.
 Saura-t-on seulement que nous ayons été ?
 Des puissantes Cités fameuses dans l'Histoire
 Ha ! que leur reste-t-il de leur antique gloire
 Que des marbres rompus & de tristes debris ;
 Et le Voyageur est surpris
 Qu'on en conserve la memoire.
 Où sont *Thèbes*, *Persepolis* ?
Suse, *Ephèse*, *Milet*, *Palmyre*, la superbe ?
 Leurs Palais sont caches sous l'herbe
 L'Histoire en vain a consacré leurs noms ;
 A peine nous les conoissons.
 Et l'Homme foible & si fragile
 Que renverse un roseau debile,
 Se flate-t-il d'être eternel ?
 Oui tout objet matériel
 Est sujet à la mort, se réduit en poussière,
 Tous les Humains, la terre entiere
 Ce théâtre brillant, l'objet de nôtre amour,
 Tout fuit & prendra fin un jour
 Engloutis par le Tems qu'est ce donc que nous sommes ?
 Devant Dieu le Néant est presque égal aux Hommes

PLAN de la dix-huitième Loterie Provinciale
Océroyée d'Utrecht, de trois cents trente
mille Florins.

Arrêtée le 19 Juin 1764.

CETTE Loterie consiste en 13000 Billets, 500 Prix gagnans, & 80 Primes, divisée en quatre Classes suivantes.

1re. Cl. La mise est 3. f			2de. Cl. La mise est 6 f.		
1	Pr. à 6000 f	6000	1	Pr. à 8000 f.	8000
1	3000	3000	1	4000	4000
1	1500	1500	1	2000	2000
3	1000	3000	4	1000	4000
4	250	1000	5	250	1250
5	100	500	6	100	600
10	40	400	7	50	350
15	20	300	15	40	600
60	10	600	60	30	1800
100	8	800	100	25	2500
200	7	1400	200	20	4000
600	6	3600	600	15	9000

1000 Prix fortans & gagnans f. 22100

2 Primes à f. 140 pour le prém. & dern. f. 280

2 à f. 120 avant & après les 6000 f. 240

2 à f. 60 avant & après les 3000 f. 120

2 à f. 30 avant & après les 1500 f. 60

1000 Prix fortans & gagnans f. 38100

2 Prim. à f. 170 pour le prém. & dern. f. 340

2 à f. 160 avant & après les 8000 f. 320

2 à f. 80 avant & après les 4000 f. 160

2 à f. 40 avant & après les 2000 f. 80

1008 Prix & Primes, font f. 22800

1008 Prix & Primes, font f. 39000

A O U T 1764. 227

3me. Cl. La mise 9 f.		
1 P. à 10000 f.	10000	
1	5000	5000
1	2500	2500
5	1000	5000
6	250	1500
7	100	700
9	60	540
10	40	500
60	40	2400
100	35	300
200	30	6000
600	25	15000

1000 Prix fortans & gagnans f. 52640
 2 Prim. à f. 330 pour le prém. & dern. f. 660
 2 à f. 200 avant & après les 10000 f. 400
 2 à f. 100 avant & après les 1000 f. 200
 2 à f. 50 avant & après les 2500 f. 100

1008 Prix & Primes, font f. 54000
 2 à f. 160 avant & après les 8000 f. 320
 2 à f. 80 avant & après les 4000 f. 160
 2 à f. 50 avant & après les 2000 f. 100
 44 à f. 40 av. & apr. les 1500 & 1000 f. 1760

2556 Prix & Primes, font

4me. Cl. La mise 12 f & une Prime de dix sous pour le Pays,		
1 P. à 35000 f.	35000	
1	16000	16000
1	8000	8000
1	4000	4000
1	2000	2000
2	1500	3000
20	1000	20000
20	400	8000
25	200	5000
28	100	2800
40	60	2400
160	50	8000
600	45	27000
1600	40	64000

2500 Prix gagnants f. 205200
 1 Prim. à f. 620 pour le premier, f. 620
 1 à f. 4000 pour le dernier, f. 4000
 2 à f. 700 avant & après les 35000 f. 1400
 2 à f. 320 avant & après les 16000 f. 640
 2 à f. 160 avant & après les 8000 f. 320
 2 à f. 80 avant & après les 4000 f. 160
 2 à f. 50 avant & après les 2000 f. 100
 44 à f. 40 av. & apr. les 1500 & 1000 f. 1760

f. 214200

B A L A N C E.

Classe.	Billets	Mise.	Recette	Débourf.	Prix & Primes	
1	13000	f 3	f 30000	f 22800	1008.	
2	12000	f 6	f 7200	f 39000	1008.	
3	11000	f 9	f 99000	f 54000	1008.	
4	10000	f 2	f 20000	f 214200	2556.	
f 30					f 330000	f 330000 . 5500.

Les Billets seront signés par les respectables Directeurs de la Loterie Messieurs HENRI MAURICA EYCK, ou par son Fils ADRIEN HENRI EYCK & ISAAC RUTGERS;

La mise dans la première Classe est 3 Florins, dans la seconde 6 Florins, dans la troisième 9 Florins & dans la quatrième 12 Flor. 10 sols, en tout 30 Flor. 10 sols d'Hollande.

La distribution des Billets se fera au Bureau de la Loterie Provinciale par les Directeurs de la Société octroyée à Utrecht, & du reste la Collecte se fera & les Billets se trouveront chez les Collecteurs & les Correspondans tant dans cette Ville que dans les autres Villes principales & pays étrangers.

La Collecte comencera le Lundi 30 Juillet 1764. & sera continuée jusqu'à ce que tous les Billets seront distribués. Pour établir néanmoins un terme fixe, le Tirage complet de la première Classe se fera infailliblement & sans aucun délai,

Le Lundi 8 Octobre

La seconde le 12 Novembre

La troisième le 17 Décembre

} 1764.

Et la quatrième le 22 Janvier 1765.

ou plutôt s'il est possible, de quoi le Public fera averti par les Gazettes, & les Billets qui ne seront pas sortis devront être renouvelés au plus tard le Vendredi qui précède le jour du tirage de chaque Classe, sous peine de confiscation absolue des Billets, c'est de quoi les Intéressés sont avertis afin de prévenir leur dommage.

Le Tirage de cette Loterie se fera publiquement à Utrecht à la Maison de la Compagnie Provinciale, en présence des Commissaires nommés pour cet effet par Leurs Nobles Puissances Nos Seigneurs les Etats de la Province d'Utrecht & selon l'usage connu. Les Teneurs des Billets qui auront payé la mise entière de 10 florins 10 sols, recevront en tirant un Prix ou Primes dans les trois premières Classes ce qu'ils auront payé de trop pour les suivantes.

On rabattra 0 pour cent de tous les Prix & Primes soit haut soit petit, lesquels seront payés à celui qui montrera le Billet quatorze jours après que le tirage de chaque Classe sera fini par les Directeurs de la Société, ou par les Collecteurs où les Billets auront été distribués, en leurs remettant les Billets qui auront emportés les Prix ou Primes.

S'il arrivoit qu'un des hauts Prix avant & après lequel suit quelques Primes fut tiré sur le premier ou le dernier Billet d'une des quatre Classes, la Prime y appartenante sera ajugée au Possesseur du Billet qui aura tiré le Prix.

Le nombre des Prix sortant qu'on tirera dans les trois premières Classes étant de 1000 & celui des Primes 24, ils ne restera pour la quatrième Classe dans la Boëte que 10000 Billets, contre lesquels seront tirés 2556 Prix & Pri-

mes, faisant dans cette Classe, après tant d'expectatives précédentes, pas encore trois Billets blancs contre un Prix ou Prime.

Les Prix tombés sur les Billets collectés en Allemagne, seront payés au cours & conformément aux conditions publiées par les Collecteurs dans l'Empire

Par ordre de Leurs Nobles Puissances Nos Seigneurs les Etats de la Province d'Utrecht, M^s les Directeurs de cette Loterie ont constitué & choisi M ANDRÉ BOVAY Fils, Négociant à Genève, pour leur Collecteur général, pour la France, Suisse, Piémont, Savoye, Italie, Vallais & autres Pays circonvoisins de Genève Ceux qui souhaiteront s'intéresser dans cette Loterie sont priés d'affranchir les Lettres & l'Argent en écrivant audit Sr. ANDRÉ BOVAY Fils à Genève pour avoir des Billets.

Prix de la Mise en différentes Monnoyes.

	Arg. de Franc.	Arg. de Suiss	De Gen.
1 ^{re} Cl	L 6. 14. f. 6	L 4. 10 f.	L. 4. 1 f.
2 ^{de} Cl.	12. 8 f. 6.	9	8 2. f.
3 ^{me} Cl.	20 3. f. 6.	12. 10 f	12. 3. f.
4 ^{me} Cl	27. 18. f. 6	18. 15 f.	16. 18. f.

En tout Arg. de France L 68 5. Et les Lots seront payés à raison de 40 sols de France pour chaque Florin d'Hollande.

En tout Arg. de Suisse. L. 45. 15. Et les Lots seront payés à raison de 12 Batz 2 Creutzers de Suisse pour chaque Florin d'Hollande.

En tout Arg. Courant de Gen. L. 41 4 Et les Lots seront payés à raison de 24 sols Arg. Cour. de Genève par chaque Florin d'Hollande.

Mais come bien des personnes n'ont pas la faculté de risquer la mise d'un Billet entier, ledit Sr. ANDRÉ BOVAY Fils à Genève, desirant de procurer aux personnes de tout état les moyens de participer aux avantages que cette Loterie leur offre, délivrera des demis & des quarts Billet, par ce moyen on peut avec peu d'argent avoir part aux gros prix de cette Loterie

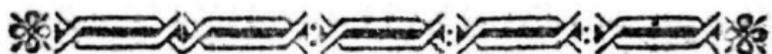
A V I S.

LES Editeurs de ce Journal ont reçu une Lettre, en date du 14 Août 1764. signée G. D. Ils prient son Auteur de vouloir se faire connoître à eux, ou au moins leur indiquer une Adresse, sous laquelle ils pussent lui écrire

L O G O G R I P H E

Je réunis en un seul mot,
 Rat, chat, astre, cahos, patache, roc & roche;
 Phase, phare, Paros, soc, sac, atrape, sot;
 Patte, pâte, pot, rape & poche;
 Harpe, écot, pré, strophe, porche, pétart;
 Arche, tact, torche, fort & forte;
 Hoc, as, hoca, carte, capot, écart;
 Cor, parc, corps, arc, cap, port & porte;
 Etat, aspect, prose, phrase, rot, pet,
 Trace, tracas, troc, char & trape,
 Echo, САРНО, pacte, tact
 Et pour tout dire, Apostat & Satrape. 1
 Soixante mots, Lecteur, ne suffisent ils pas,
 Pour exercer ta patience?
 Joins y pour plus d'intelligence,
 CASTOR, АСОР, Н ОТОР, СЕСАР, Héros, trépas.

Le mot de l'Enigme du Mois dernier est CHEMISE & celui du Logogriphe OIE.



T A B L E.

E XAMEN du Chapitre XII. d'un	
<i>Traité sur la Tolerance.</i>	119
<i>Essai sur le Jugement dernier.</i>	143
<i>Lettre à Mrs. de la Société Helvétique.</i>	155
<i>Traits de courage & de grandeur d'ame.</i>	161
<i>Suite de l'Examen des Siècles d'Alexandre,</i> <i>d'Auguste, de Leon X. & de</i> <i>Louis XIV.</i>	166
<i>Préférence donnée à la Beauté sur l'Esprit.</i>	181
<i>Nouvelles Académiques.</i>	186
<i>Livres nouveaux.</i>	197
<i>Lettres de Julie à Camille.</i>	204
<i>Spéctacles.</i>	219
<i>Eloge de l'Histoire.</i>	223
<i>Plan de la 18^{me} Loterie d'Utrecht.</i>	226
<i>Avis.</i>	231
<i>Logogriphe.</i>	231

